

LES CAHIERS DES DROITS DE L'HOMME

Les Droits de l'Homme sont-ils proclamés? - Oui
Sont-ils appliqués? - Non!

Revue tri-mensuelle pour les Ligueurs

ABONNEMENTS D'UN AN

France 25.00

Etranger 30.00

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
27, Rue Jean-Dolent, PARIS XIV^e

TÉL. GOBELINS 25-32

Directeur : Emile KAHN

Adresse Télégraphique :

DRITHOM-PARIS

Chèques postaux :

c/c 218.25, PARIS

SOMMAIRE

APRÈS LE COUP DE FORCE

Une résolution de la Ligue

Le problème extérieur devant le Parlement

OPINIONS DE LIGUEURS

Victor BASCH

Roger PICARD

Albert BAYET

Bulletin de la Ligue des Droits de l'Homme

REVUE D'IDÉES POUR LE COMBAT.
REVUE DE COMBAT PAR LES IDÉES.

2
309

CAPILLON
BOUTIQUE
225^{fr}

CORCORNETTE
100^{fr}

**BIJOUTERIE
HORLOGERIE
JOAILLERIE
ORFÈVRE**

Théo
Maison de Confiance fondée en 1874
150, B^e Magenta - Paris
TRUDAIRE 05-08

GRAND CHOIX DE
**BIJOUX & DIAMANTS
D'OCCASION**

Achat et
échange
de tous
bijoux

DIAMANTS
en tous genres
en qualité égale

FAÛÇONNEMENT
à la main
225^{fr}
en or

Faites confiance à **Théo**
LE BON BIJOUTIER
qui vous rendra l'achat et l'échange de vos bijoux avec la plus consciencieuse exactitude

COMPAREZ LE CHOIX
LA QUALITÉ
LES PRIX

A TOUS LES PRIX ILS SONT BEAUX
LES BIJOUX DE CHEZ **Théo**

Catalogue gratuit

Remise de 10 % aux Ligueurs

**GROUPEMENT d'ACHAT
CHARBONNIER**

en faveur des ligueurs

TOUS COMBUSTIBLES

Conditions avantageuses aux Ligueurs
qui voudront bien justifier de leur
qualité en transmettant la commande à

M. GARCIN
8, rue Aug.-Langon, Paris-13^e
Téléphone : Gobelins 06-40

ALBERT AÉLION
CONSEIL JURIDIQUE

Défenseur près des Tribunaux Membre Honoraire de la Chambre
Syndicale des Mandataires en vente de fonds de commerce
et industries en France

Membre de l'Institut Juridique de France

TOUS PROCÈS ET RECOURS EN FORFAIT

Téléph. PROVENCE 41-75 3, Rue Cadet - PARIS (9^e)
R. O. Seine 411.250

DRAPÉAU
POUR
SOCIÉTÉS
D'ASSURANCES
MARITIMES

**ARTICLES
POUR
OTILLONS**

ADROBERT
TAIN (LOIRE)
CATALOGUE FRANCO

**INSIGNES
REPRODUCTION
ET TOUS ARTICLES
POUR FÊTES**

**ILLUMINATION
FEUX & ARTICLES**

A consulter avant vos achats

COMMERÇANTS ET PRODUCTEURS

accordant aux ligueurs
des conditions spéciales

BIJOUTERIE — HORLOGERIE

— Théo, 150, boulevard Magenta, Paris. (Tél.: Tru. 05-02.)
Bijoux, diamants. Maison de confiance. Remise 10 0/0.

ORTHOPÉDIE

— Abramin, 9, rue Cadet, Paris (Pro. 81-94). Béquilles,
Bandages brevetés, Ceintures ventrières, Bas à varices,
Corsets, Gânes, Prothèse. Rem. 10 %.

SIÈGES

— Les Sièges Constant, 6, boulevard Voltaire, Paris-XI^e.
(Tél.: Roq. 10-04). Fauteuils grand confort 50 0/0 moins cher.

VETEMENTS

— Léon, tailleur, 35, rue Bergère, Paris. (Tél.: Pro. 77-09.)
Le beau tailleur, strict. sur mesures. Remise 10 0/0.

VINS ET CHAMPAGNE

— P. Delaire, à Cerseuil (Marne), (Ch. p. 306-52, Nancy.)
Champagnes Côte-d'Or, la B. 11,50, C. B. 12 50 par 25 l.
départ gare.

— Gravelin, propriétaire à Saint-Aubin de Luigné (Maine-
et-Loire). Grands vins d'Anjou. Coteau du Layon. Vin blanc
et rosé en cercles et en bouteilles.

— Thomazeau Henri, viticulteur à Doué-la-Fontaine
(Maine-et-Loire). Vins d'Anjou, Coteaux du Layon, en cer-
cles et en bouteilles, remise aux ligueurs. Représentants
sérieux demandés dans toute la France.

Les sièges CONSTANT

6, boulevard Voltaire — PARIS (11^e)

Téléphone : Roquette 10-04

50 % moins cher

FAUTEUILS CUIR PATINE
GRAND CONFORT

Formes nouvelles
depuis 175 fr.

Conditions spéciales aux Ligueurs

EXPOSITION UNIQUE

200 MODELES

La plus importante fabrique spéciali-
sée dans la fabrication du siège de cuir Catalogue
ATELIERS ET EXPOSITIONS L franco
6, bd. Voltaire, Paris-11^e. Tél. Roquette 10-04

TARIF DE PUBLICITE

La page de 188 lignes (25 x 16,5) divisible 850 fr.
La ligne en 7 (55 lettres ou signes) 6 fr.

APRÈS LE COUP DE FORCE

Une résolution de la Ligue

Devant le nouveau crime accompli en Europe Centrale, le Bureau de la Ligue des Droits de l'Homme élève, au nom du Droit, sa protestation.

L'anéantissement de la République tchéco-slovaque, aujourd'hui consommé, achève l'opération commencée à Munich avec le consentement des gouvernements anglais et français.

L'hitlérisme se démasque : ne pouvant, cette fois, couvrir son coup de force du prétexte de la race, il ne se réclame plus que du droit du plus fort.

En supprimant de son seul gré une nation qui voulait vivre, en faisant main basse sur son or, sur ses ressources alimentaires et sur ses armes, il affiche son mépris du droit des peuples et ramène l'Europe aux plus sombres périodes de brigandage et de terreur.

Les démocraties ont eu le tort de croire à la parole d'hommes qui n'observent pas leur parole. Elles ont eu le tort de les encourager par leurs concessions : la résignation à l'annexion de l'Autriche, au premier démembrement de la Tchéco-Slovaquie, à l'intervention italo-allemande en Espagne, et la reconnaissance de Franco sans conditions ni garanties, ont laissé croire aux dictateurs que tout plierait toujours sous la menace de leur force.

A présent, la réalité dément les illusions et condamne les fléchissements. Les mêmes gouvernements qui se glorifiaient de Munich doivent reconnaître qu'ils ont été trompés — qu'ils se sont lourdement trompés.

La violence déchaînée, les Droits de l'Homme violés, le droit des peuples piétiné, voilà les effets d'une politique d'aveuglement et de constante reculade. Devant les menaces qu'ils comportent pour tous les peuples encore libres, un redressement immédiat s'impose.

Politique et procédés, tout doit changer.

Assez d'optimisme trompeur, d'inertie béate ou d'intrigues secrètes, et de fanfaronnades alternant avec les abandons !

Que tous les peuples qui veulent la paix, et qui tiennent à rester libres, se ressaisissent et s'unissent. Leur solidarité, étroitement nouée, hautement affirmée, peut encore barrer la route à la guerre.

A la France de donner l'exemple : c'est son existence même qui est en cause.

(17 mars 1939.)

LIBRES OPINIONS*

COMMENT ON ESQUIVE UN DÉBAT

La politique étrangère devant la Chambre

Au lendemain des événements d'Europe Centrale sur lesquels on vient de lire le jugement de la Ligue, il semblait naturel qu'un large débat de politique étrangère s'instituât au Parlement français.

De tels débats sont devenus rares. On se souvient que la Ligue, à plusieurs reprises, a dû protester contre le long silence des Chambres tandis que des événements précipités bouleversaient l'Europe, et alors que le Parlement britannique exige chaque jour de son gouvernement des informations et des justifications.

Enfin, le 17 mars, la Chambre a ouvert le débat tant attendu. Mais, après quelques heures consacrées à entendre les premiers interpellateurs MM. Gabriel Péri (Parti Communiste) ; Félix Grat (Fédération Républicaine) ; Frossard (Union Socialiste et Républicaine) ; Yarnégaray (Parti Social Français) et Léon Blum (Parti Socialiste S.F.I.O.), le Président du Conseil, abordant la tribune, a posé la question des pleins pouvoirs et clos par là la discussion de politique étrangère.

En effet, la séance du samedi matin a été tout entière consacrée à l'examen et au vote du projet de pleins pouvoirs. A la fin de cette séance, notre collègue S. Grumbach, député du Tarn et membre du Comité Central, a vainement demandé la reprise du débat de politique étrangère : sur l'intervention du Président du Conseil, la Chambre l'a ajourné sine die. Il n'a donc pas été possible aux membres du Parlement, il n'est pas permis aux simples citoyens de ce pays, de recevoir des explications sur l'attitude prise par le Gouvernement français dans la crise européenne, ni sur la politique extérieure qu'il entend suivre.

Etant donnée l'importance de ce débat, même écourté, les Cahiers reproduisent in extenso les discours de MM. Gabriel Péri, Félix Grat, Frossard, Léon Blum et Daladier, ainsi que l'intervention de notre collègue S. Grumbach.

Un prochain numéro des Cahiers sera consacré aux débats sur les pleins pouvoirs devant la Chambre et le Sénat.

2^{me} SÉANCE DU 17 MARS 1939

(Extraits)

Présidence de M. Édouard HERRIOT

Discours de M. Gabriel Péri (Parti communiste)

M. GABRIEL PÉRI. — Messieurs, les événements qui ont inspiré mon interpellation ont une telle portée, ils infligent un si cruel démenti à une certaine politique, ils sont lourds de conséquences si graves, qu'il nous paraît impossible que la Chambre n'exprime point son sentiment à leur endroit et qu'elle n'indique pas la sanction qu'il devrait entraîner.

Depuis trois jours, une nouvelle nation a été

*Les articles insérés sous cette rubrique n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. — N.D.L.R.

rayée de la carte de l'Europe. L'Allemagne compte un Statthalter de plus et le domaine de la servitude s'est agrandi de quelques milliers de kilomètres. En l'espace de trois jours, l'Allemagne s'est emparée de la Bohême et de la Moravie d'abord, de la Slovaquie ensuite, dont « l'indépendance protégée » a duré exactement quarante-huit heures.

Une économie riche et laborieuse est mise désormais au service du plan d'armements du Reich. En trois jours, anéantissant d'un coup l'effort de réarmement entrepris à Londres et à Paris, au cours de ces derniers mois, l'Allemagne enrichit son matériel de quelque deux mille canons, d'un millier de tanks, d'un million de fusils, d'une aviation qui équivalait au tiers environ de la nôtre, le

tout avec les munitions correspondantes et les spécialistes instruits pour la manœuvre de ces engins.

Voilà le bilan de la dernière aventure tel que je suis en mesure de le dresser à trois heures de l'après-midi. Je crains que ce soir il ne soit déjà plus à jour.

Tout cela, un an après l'Anschluss, six mois après Munich. Tout cela, à cause de l'Anschluss et à cause de Munich. (*Applaudissements à l'extrême gauche communiste.*)

Monsieur le président du Conseil, si, au lendemain des événements de Bratislava et de Prague, vous montez de nouveau vers la dalle sacrée où repose le soldat inconnu, que cette manifestation au moins ne soit pas, cette fois, le voyage triomphal, qu'elle soit le pèlerinage du repentir ! (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

Il est essentiel, à propos des événements de ces dernières heures, de dégager les responsabilités assumées par le Gouvernement et de discerner, si possible, la leçon qu'ils comportent pour l'avenir immédiat de la France.

Lorsque, il y a six mois, vous êtes revenu de Munich et que vous avez voulu justifier le traité que vous aviez signé, vous aviez eu recours, car vous n'en aviez point d'autre à votre disposition, à l'explication, depuis longtemps invoquée par la propagande allemande.

Vous avez dit : « Des hommes de langue et de sang allemands ont été rattachés à l'Allemagne. Le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes vient de recevoir une application sur un secteur de l'Europe. »

Nous vous faisons observer en vain que ce principe n'avait préoccupé à aucun degré l'Allemagne de Hitler, qu'il n'avait été pour elle qu'un prétexte, et que si le pays des Sudètes intéressait l'Allemagne, ce n'était pas à cause du sang et de la race de ses habitants, mais parce qu'il constituait la forteresse naturelle de la Tchécoslovaquie et que celui qui le posséderait tiendrait la clef de l'Europe centrale.

Six mois se sont écoulés.

La nouvelle base de départ de l'Allemagne hitlérienne, en mars 1939, a été la Slovaquie.

Les Slovaques ne sont pas des hommes de langue et de sang allemands.

Quant au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, il s'épanouit, en effet, depuis trois jours, partout, en Slovaquie, en Ruthénie, en Bohême et en Moravie, dans ces régions que Hitler, et Hitler seul, appelle « la Tchéquie » ; il s'épanouit, mais sous la botte des soldats hongrois et des militaires de la Reichswehr. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

Pendant des années, la propagande hitlérienne avait dit : « Il y a, au centre de l'Europe, une espèce de boute-feu : c'est le président de la République tchécoslovaque, Edouard Benès. » Le fondateur de la république était accusé d'être le complice ténébreux de l'internationale judéo-marxiste et maçonnique. Quelques journaux français reprenaient à leur compte ces accusations. Contre

lui, toutes les richesses du vocabulaire anticommuniste avaient été mobilisées. Son expulsion avait été la première condition de la politique de Munich.

Après Munich, d'autres dirigeants sont venus à Prague. Ils ont appliqué le traité. Dans tous les cas, ces dirigeants nouveaux de la Tchécoslovaquie d'après Munich avaient été choisis parmi des hommes de droite, des conservateurs, des antimarxistes.

Ne négligeons pas cet aspect du drame récent, messieurs ! Il éclaire d'une vive lumière le sens des croisades antimarxistes et anticommunistes.

Ni le conservatisme social du président Hacha, ni ses harangues anticommunistes ne l'ont préservé de l'exécution. Monsieur le président du Conseil, ayez l'obligeance de méditer ce précédent avant de prononcer votre prochain discours anticommuniste. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

Quoi qu'il en soit, l'accord que vous rapportiez de Munich, vous l'aviez modestement qualifié vous-même : « accord de raison ». Un « ordre rationnel » venait de triompher. Vous veniez de constituer une Tchécoslovaquie rapetissée, mais viable, à l'abri des menaces. Et pour qu'elle fût viable, vous garantissiez ses frontières.

Nous, nous étions sceptiques quant à l'efficacité de cette garantie. Nous nous disions : Comment pourra-t-on garantir, demain, une Tchécoslovaquie si peu défendable, alors qu'on s'est révélé incapable de garantir une Tchécoslovaquie fortifiée et défendable ?

Nous nous souvenions de cette caricature parue dans un journal libéral anglais et qui représentait une consultation entre le chirurgien Daladier et le chirurgien Chamberlain, devant la table opératoire, où gisait la malheureuse Tchécoslovaquie, et le second disant au premier : « Je crois que le mieux est de lui enlever la colonne vertébrale et de garantir tout le reste. » (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

Mais, à cette époque, vous repoussiez nos réserves avec indignation. Vous n'admettiez pas qu'on vous accusât d'avoir sacrifié la république tchécoslovaque.

Sur quel ton nous répondiez-vous, monsieur le président du Conseil ?

« Certes, disiez-vous le 4 octobre, ici, l'accord de Munich amoindrit le territoire de la Tchécoslovaquie, mais la république tchécoslovaque peut poursuivre sa vie libre et nous l'y aiderons de notre mieux. »

Et, le même jour, un journal parisien de midi paraphrasait ainsi vos paroles :

« La Tchécoslovaquie va se retrouver plus unie, mieux garantie et plus viable. Les habitants pourront opposer un barrage solide au nouveau Drang nach Osten. » (*Applaudissements et rires à l'extrême gauche communiste et sur divers bancs à l'extrême gauche.*)

Pour nous convaincre, d'ailleurs, vous nous citiez des textes. Le texte de l'annexe I au protocole de Munich, notamment. Que disait-il ?

« Le gouvernement de Sa Majesté dans le Royaume Uni et le Gouvernement français ont conclu l'accord ci-dessus, étant bien entendu qu'ils maintiennent l'offre contenue dans le paragraphe 6 des propositions franco-britanniques du 19 septembre 1938 touchant une garantie internationale des nouvelles frontières de l'Etat tchécoslovaque contre toute agression non provoquée.

« Quand la question des minorités polonaise, hongroise et tchécoslovaque aura été réglée, l'Allemagne et l'Italie, pour leur part, donneront également une garantie à la Tchécoslovaque. »

Ce texte est-il le seul de ce genre ?

Non point, messieurs. Jusqu'ici la parole du président du Conseil engageait la France. Que disait M. le président du Conseil au cours de cette séance du 4 octobre dernier ?

Je lui laisse encore la parole :

« Nous avons apporté à l'Etat tchèque des assurances de garanties internationales. La France et la Grande-Bretagne se sont engagées sans réserve et sans délai. »

Je veux supposer qu'on épargnera à la dignité de la Chambre l'invocation de cette excuse, misérable selon laquelle il n'y a pas eu d'agression ces jours-ci, mais un accord entre Prague et Berlin. (*Applaudissements à l'extrême gauche communiste et à l'extrême gauche.*) Non, je veux croire, malgré tout, qu'aucun ministre français n'osera dire cela. (*Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Mais alors, que faut-il en conclure ? Qu'en l'espace de six mois, par deux fois, la parole de la France n'a pas été tenue. C'est beaucoup en si peu de temps ; car, de cette double expérience, on ne perdra pas de sitôt le souvenir à Berlin, à Rome, dans d'autres capitales encore.

J'entends bien que certains me diront : Que fallait-il faire ? A quelles mesures et, en particulier, à quelles mesures de force fallait-il recourir ?

Mais, messieurs, ce n'est pas à nous qu'il convient de poser cette question, c'est à M. le président du Conseil. C'est lui qui avait contracté ces engagements et, s'ils étaient imprudents, c'est lui qu'il faut taxer d'imprudence. (*Applaudissements à l'extrême gauche communiste et sur divers bancs à l'extrême gauche.*)

M. JOSEPH MASSÉ. — Vous, socialistes, qui applaudissez, vous avez approuvé les accords de Munich ! (*Mouvements divers.*)

M. GRUMBACH. — Monsieur Massé, vous n'avez rien compris alors à la situation et vous n'y comprenez rien encore aujourd'hui. Votre attitude ne nous étonne pas.

M. JOSEPH MASSÉ. — On doit accepter les conséquences de ce qu'on a voté.

M. GABRIEL PÉRI. — Messieurs, le problème, selon moi, n'est pas tant de savoir ce qu'il fallait faire entre le 10 et le 15 mars et encore moins depuis que la Tchéco-Slovaquie a trébuché sous les coups avant d'être pignardée. Ce n'est point sur ce sujet que je vous interroge.

Vous avez dit : « La Tchéco-Slovaquie peut vivre sa vie libre ; nous l'y aiderons de notre mieux. »

Qu'avez-vous fait depuis six mois, je ne dis pas pour aider la Tchéco-Slovaquie à vivre libre, mais pour décourager ceux qui projetaient de l'assassiner ? (*Applaudissements à l'extrême gauche communiste et sur divers bancs à l'extrême gauche.*)

Je prétends que vous n'avez rien fait et que c'est votre passivité, votre paralysie, votre impotence qui ont rendu inévitable le coup du 15 mars et qui rendent menaçants d'autres 15 mars.

Au fond, depuis Munich, vous aviez pris le parti de laisser faire le Drang nach Osten.

Oh ! certes, vous ne l'avez pas avoué. Vous avez même dit le contraire

Il vous est loisible aujourd'hui, monsieur le ministre des Affaires étrangères, de nous présenter des notes diplomatiques correctes, des discours satisfaisants, mais nous avons déjà connu en d'autres temps des ministres des Affaires étrangères qui avaient un livre blanc impeccable et qui pratiquaient une politique extérieure détestable.

Vous n'avez pas manqué, dans la plupart de vos discours, de prononcer les phrases rituelles sur la fidélité de la France, sinon à ses alliances, puisque vous avez presque complètement rayé ce mot de votre vocabulaire, du moins à ses amitiés.

Mais, dans le même temps, vous avez laissé dire et écrire par vos amis les plus ardents que ces alliances et ces amitiés n'engageaient à rien.

Deux mois après Munich, vous avez voulu faire un pas de plus dans l'expérience du tête-à-tête, de la politique de confiance sans réserve aux Etats totalitaires et vous avez signé la déclaration franco-allemande.

Vous nous direz sans doute : « Quand j'ai signé cette déclaration, je n'ai rien cédé. »

Pardon, le lendemain de cette déclaration, l'Allemagne l'a interprétée comme la marque de votre désintéressement dans l'Europe danubienne.

La déclaration du 6 décembre, messieurs, a permis à l'Allemagne de convaincre les Etats de l'Est et du Sud-Est que la France, anesthésiée par la politique de l'accord franco-allemand, se désintéressait d'eux.

Qu'avez-vous fait pour corriger cette impression ?

Non seulement vous n'avez rien fait, mais tous les journaux qui vous soutiennent ont proclamé que le plus sage était encore de laisser s'accomplir l'entreprise allemande vers l'Est et se sont portés garants que l'Allemagne, engagée dans cette aventure, serait bien incapable d'appuyer à l'Ouest, sur les rives de la Méditerranée et de la Mer Rouge, les exigences du partenaire de l'axe.

Qui sait même si, à certaine époque, vous n'avez pas songé à demander à rétribuer les bons offices de l'Allemagne hitlérienne dans votre querelle avec l'Italie.

Oui, c'est cette idée qui était au fond de votre politique et qui vous a fait donner, la tête baissée, dans le panneau de la diplomatie nazie. (*Applaudissements à l'extrême gauche communiste et sur*

divers bancs à l'extrême gauche), car elle constituait la plus folle des illusions et la pire des imprudences. Cette politique-là, elle a consommé l'effondrement de vos alliances. Mais elle n'a pas détourné l'Allemagne de ses ambitions occidentales et de sa collaboration avec l'Italie.

La menace est aujourd'hui tout aussi précise à l'Ouest, mais vous avez détruit, de vos propres mains, tout ce qui pouvait vous servir de contre-fort à l'Est.

Vous avez tourné le dos avec persévérance à la seule politique qui pouvait prévenir le désastre du 15 mars.

Quand on évoque les résultats de votre diplomatie, on pense à un cimetière et à un champ dévasté. (*Applaudissements à l'extrême gauche communiste et sur divers bancs à l'extrême gauche.*)

Certains, qui vous défendent, prétendent que la crise récente vous a surpris. C'est la plus grave accusation que l'on puisse porter contre vous, une accusation d'imprévoyance qui, dans la mesure où elle est vraie, vous disqualifie pour être le garant de la sécurité française. (*Applaudissements à l'extrême gauche communiste.*)

Mais enfin, il y a plusieurs semaines déjà, le 22 janvier très exactement, lors de la visite à Berlin de M. Chvalkovsky, ministre des Affaires étrangères de Tchécoslovaquie, la *National Zeitung* d'Essen, le propre journal du maréchal Goering, menaçait ouvertement le gouvernement de Prague en lui reprochant de ne pas s'adapter assez vite à la mise au pas.

Il lui reprochait notamment, sur le ton menaçant, de ne pas avoir extirpé encore complètement ce qu'il appelait « l'esprit de Bénès ».

Quelques jours après, le 17 février, commentant le discours prononcé par le chancelier Hitler sur « l'espace vital du peuple allemand », la *Frankfurter Zeitung* écrivait que « la Tchécoslovaquie était au beau milieu de l'espace vital allemand ».

On sait ce que cela veut dire.

Monsieur le ministre des Affaires étrangères, votre ambassadeur à Berlin ne lit-il pas les journaux ? Ne vous a-t-il pas informé ? Si l'ambassadeur en titre ne vous a pas informé, les démarcheurs marrons et les courtiers équivoques qui font la navette entre Paris et Berlin (*vifs applaudissements à l'extrême gauche communiste et à l'extrême gauche*) ne vous ont-ils pas prévenu ?

Si M. de Brinon ne vous a pas averti, c'est qu'il est décidément un bien piètre commissionnaire. Et, si vous étiez au courant, comment expliquer ce parti pris délibéré de chloroformer l'opinion publique et l'opinion parlementaire ?

L'un de nos collègues, qui soutient avec le plus d'enthousiasme votre politique, et qui vous prend volontiers sous sa protection, M. Pierre-Etienne Flandin, qui, comme il l'a rappelé lui-même, croyant sans doute vous rendre service, a mené avec vous la dure bataille du mois de septembre, a prononcé à Dijon, le jour où éclatait la crise de Bratislava, ces paroles qui méritent de passer à la postérité :

« Les échos qui sont parvenus de Londres ces jours derniers sont beaucoup plus optimistes quant à la situation internationale. C'est un fait que les prophètes qui ont tant travaillé et travaillé encore à alarmer l'opinion française voient démentir une à une leurs sinistres prédictions. » (*Exclamations et rires à l'extrême gauche communiste.*)

Quant à vous, à la veille du coup de force, vous faisiez annoncer par vos journaux que l'âge d'or des négociations économiques avec l'Allemagne allait s'ouvrir ; et, dans une feuille qui n'a pas beaucoup de lecteurs, mais qui bénéficie de votre influence, il y a trois jours, l'article consacré aux événements de Tchécoslovaquie était intitulé : « La fausse alerte ». Les nouvelles sur les menaces contre la Tchécoslovaquie étaient qualifiées de « fausses nouvelles », et vous vous apprêtiez à rédiger le démenti-maison, monsieur le ministre des Affaires étrangères ! (*Vifs applaudissements à l'extrême gauche communiste et à l'extrême gauche.*)

Messieurs, il y a là un ensemble de fautes, de carences, d'imprévoyances ou d'erreurs mortelles qui méritent une sanction.

Jusques à quand la Chambre tolérera-t-elle une politique qui rend plus aisée l'exécution des coups de force ?

Combien faudra-t-il que l'on ait installé de statthalters en Europe pour que nous nous décidions à dire : « Nous en avons assez » ?

Si la Chambre passait condamnation, si elle approuvait une politique qui a rendu si facile l'entreprise allemande, soyez-en convaincus, messieurs, demain, ce n'est plus sur Bratislava ni sur Chust que retentirait le coup de tonnerre.

Certains diront peut-être, sans se douter qu'ils prononcent ainsi une condamnation posthume très sévère de l'acte du 30 septembre, certains diront : « Tout ce qui arrive, c'est dans la logique de Munich et, dans le même sens, d'autres événements surviendront sous peu, que nous aurions grand tort de vouloir prévenir. Ne changeons ni de route, ni de méthode. Contemplons avec sérénité l'hitlérisation de l'Europe. Ne refusons pas nos bonnes grâces aux conquérants, peut-être mériterons-nous ainsi d'être épargnés par eux. »

Est-ce la politique du Gouvernement ? Pense-t-il qu'il était dans la logique des choses que l'esprit de Munich triomphât sur les ruines du traité de Munich et que notre rôle est d'attendre la prochaine explosion ?

Cette politique, remarquez-le bien, si elle était celle du Gouvernement, aurait au moins un avantage. Elle interdirait à ceux qui l'approuveraient de feindre la surprise ou de plaider l'ignorance quand se produirait le prochain coup de force.

Mais, encore une fois, est-ce la politique du Gouvernement ?

Sinon, quelle est sa politique extérieure ?

A Munich, vous avez enterré la Société des nations, l'assistance mutuelle, la sécurité collective. Vous leur avez substitué le pacte à quatre, puis la déclaration franco-allemande. Le pacte à quatre a été détruit par la volonté de l'Allemagne,

La déclaration franco-allemande a été violée par l'Allemagne.

Que reste-t-il désormais ? et sur quoi allez-vous fonder votre politique ?

Messieurs, nous serons tous d'accord, sans doute, pour dire qu'un effort opiniâtre s'impose dans le domaine de l'armement, de la défense nationale. Mais pour que cet effort soit efficace, il ne faut pas qu'il soit ponctué chaque jour par une nouvelle capitulation diplomatique. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

Que les usines françaises construisent des avions, oui, à condition que la diplomatie française ne livre pas à Hitler, les uns après les autres, tous les aérodromes et toutes les usines d'avions de l'Europe. (*Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Voilà pourquoi je répète ma question : Quelles sont les directives de la politique extérieure de la France ? (*Interruptions à droite.*)

Après le dépeçage de ces derniers jours, il y a, au centre de l'Europe, des pays encore libres, dont quelques-uns sont amis de la France, des pays encore libres, mais menacés par le couteau de l'égorgeur. Il n'est pas insensé de supposer que leur sort dépend un peu de l'issue de ce débat.

Messieurs, si nous approuvons la politique qui a permis que fussent transgressés la parole donnée et les engagements pris, ces pays, je le crains, ne connaîtraient plus longtemps la liberté. Ils se diraient qu'il est décidément trop dangereux d'être l'ami de la France.

Si nous approuvons la politique qui a permis les dépeçages d'hier, nous rendrions inévitables les dépeçages de demain. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

Or, ces entreprises de démembrement prochain, ces entreprises des puissances de l'axe, contre qui sont-elles dirigées surtout ? Contre la France.

Je vous en supplie, mes chers collègues, ne sacrifiez pas à l'illusion d'après laquelle l'Allemagne engagée à l'Est et au Sud-Est de l'Europe, se détourne de l'Occident...

M. GRUMBACH. — Très bien !

M. GABRIEL PÉRI. — ...et renonce soit à faire valoir ses revendications en faces des puissances occidentales, soit à favoriser les ambitions italiennes en Méditerranée. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

Nous nous réserverions de terribles déboires en nourrissant nous-mêmes ces illusions.

Voyez ce qui se passe depuis trois jours à l'extrémité orientale de la Tchécoslovaquie, dans la Ruthénie. Hier, dans ce secteur, la Pologne a joint sa frontière à celle de la Hongrie. Elle n'a pu le faire qu'avec la tolérance de l'Allemagne qui, jusque là, y mettait obstacle.

De quel prix cette tolérance a-t-elle été payée ? Cette tolérance ne révèle-t-elle pas, de la part de l'Allemagne, le désir d'obtenir coûte que coûte la neutralité de la Pologne en vue d'opérations dans un autre secteur de l'Europe ? Et surtout, messieurs, comment des politiques réalistes s'obstineraient-ils à fermer les yeux à cette réalité que

chaque accroissement de l'Allemagne en Europe centrale rend plus impérieuse l'exigence italienne en Méditerranée et que la satisfaction de revendications italiennes en apparence minimes, ce serait, pour demain, l'épreuve de force, non plus à Bratislava et à Schust, mais à Djibouti et à Tunis ?

Reportez-vous à ce qu'écrivent les journaux italiens depuis deux jours. Voici le *Lavoro fascista*, il est aussi précis que possible :

« S'il est juste que la France prenne le deuil, il est également juste que Rome triomphe. Les Italiens de Mussolini ont le présent siècle avec eux et ne craignent pas les succès de leurs amis. Ils s'en réjouissent sincèrement et attendent leur tour. »

Et voici une autre citation du *Resto del Carlino* :

« Les cartographes de l'Europe doivent attendre avant de refaire la carte politique de l'Europe et de l'Afrique, car nous avons aussi quelque chose à dire, nous autres Italiens. »

Et la *Gazetta del Popolo* écrit :

« Lorsque nous présenterons à Paris les comptes d'un siècle de politique française anti-italienne, la France trouvera, en plus des esprits émancipés de sa tutelle, une Allemagne libérée de toutes préoccupations orientales et prête, aux côtés de l'Italie, à affronter n'importe quelle épreuve. »

Tout en Europe, messieurs, nous annonce que c'est la France qui subira le choc prochain.

M. CHARLES VALLIN. — Il ne fallait pas rompre le front de Stresa ! (*Exclamations à l'extrême gauche.*)

M. HENRY ANDRAUD. — Vous donnez tort à la France ? (*Exclamations à droite. — Applaudissements à l'extrême gauche.*)

M. GABRIEL PÉRI. — Ce n'est pas tout. Je voudrais vous poser une question, monsieur le ministre des Affaires étrangères. Vous avez reconnu Franco ; dans quelques jours le vainqueur de Verdun présentera ses lettres de créance au vainqueur de Guernica.

Vous n'ignorez pas, je suppose, ce qu'écrivait, il y a quelques mois, M. Banuellos, professeur à l'université de Valladolid, et que toute la presse franquiste a reproduit :

« Notre avenir international, écrivait ce personnage, est aujourd'hui, comme au temps de la grande reine Isabelle, en Afrique et, plus concrètement, au Maroc, jusqu'au Grand Atlas, qui devrait être espagnol. Et si nous voulons subsister dans le monde et voulons avoir un poids quelque peu important dans le concert international, ce n'est pas seulement le territoire intégral du Maroc qui doit être l'inspiration de l'Espagne future, mais aussi Oran et Alger, avec leur hinterland. »

« Notre empire colonial est ici ; nous l'avions, on l'a cédé bêtement ou misérablement. Il faut le reconquérir. »

Vous nous avez soigneusement dissimulé le texte de l'accord signé à Burgos par M. Bérard et le général Jordana. Etes-vous en mesure de nous

dire si vous possédez la moindre garantie contre la production prochaine de ce programme, de rapines ou contre la conjonction des exigences de Rome, de Berlin et de Burgos ? (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

Les inquiétudes que je viens d'exprimer sont communes à un grand nombre de membres de cette Assemblée, à quelque place qu'ils siègent. Si durs que soient les temps, et précisément parce que les temps sont si durs, un redressement est indispensable. Nous sommes convaincus qu'il doit être accompli par d'autres que par vous. (*Applaudissements à l'extrême gauche communiste et sur divers bancs à l'extrême gauche. — Interruptions à droite.*)

Parce que votre expérience se solde par un échec que votre présence à la direction des affaires risque d'aggraver, parce que vous n'avez rien su prévoir et parce que vous avez tout laissé faire, c'est par d'autres que par vous, à notre avis, que doit s'exprimer la voix de la France. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

Monsieur le Président du Conseil, vous nous avez demandé des pleins pouvoirs après Munich. J'entends dire que vous nous en demanderez d'autres après l'affaire du 15 mars. Croyez-vous que nous puissions supporter longtemps ce régime ? Serons-nous condamnés à payer chacune de vos défaites par une abdication de nos droits ? Il y a au moins un Gouvernement à qui, en tout état de cause, il serait impossible d'accorder les pleins pouvoirs, c'est le vôtre. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

Messieurs, j'ai terminé.

Avant la guerre, au lendemain d'une de ces épreuves de force auxquelles se livrait volontiers l'Allemagne du kaiser, un grand ambassadeur français, Jules Cambon, dans une lettre qu'il écrivait à son frère, énonçait ainsi le devoir de la France :

« Devant le monde qui nous regarde, il s'agit maintenant d'avoir un peu de tenue. »

Monsieur le Président du Conseil, monsieur le ministre des Affaires étrangères, allez-vous-en, pour que la France ait un peu de tenue ! (*Vives exclamations et interruptions à droite et au centre. — Vifs applaudissements à l'extrême gauche communiste et à l'extrême gauche. — MM. les députés siégeant à l'extrême gauche communiste se lèvent et acclament l'orateur.*)

Plusieurs voix au centre et à droite. — Vive Daladier ! (*Applaudissements au centre et à droite.*)

Discours de M. Félix Grat (Fédération républicaine)

M. FÉLIX GRAT. — Messieurs, l'Allemagne, qui avait réussi en septembre à briser la force militaire de la Tchécoslovaquie, vient d'absorber ce qui restait de cet Etat. (*Bruit à l'extrême gauche.*)

A droite, Attendez le silence !

M. FÉLIX GRAT. — Le 15 mars, c'est l'annexion de la Bohême et de la Moravie, le 16 mars, celle de la Slovaquie. (*Bruit à l'extrême gauche.*)

M. ANDRÉ DAHER. — Ce débat est au moins inutile, surtout en un tel jour.

La clôture ! (*Bruit à l'extrême gauche.*)

M. LE PRÉSIDENT. — Messieurs, je vous prie de faire silence et d'écouter l'orateur.

M. FÉLIX GRAT. — Seule, reste en dehors de l'étreinte allemande directe, l'Ukraine subcarpathique, où sont installées les troupes hongroises, en attendant que, peut-être, l'Allemagne la fasse rentrer également dans les Etats vassaux qui gravitent autour d'elle.

Ainsi, s'est réalisée en quelques jours, le plan allemand d'hégémonie dans l'Europe centrale. Ainsi, en quelques jours, s'est réalisée l'œuvre commencée à Munich et poursuivie dans l'ombre, sans relâche depuis.

Si le dénouement est parvenu plus rapidement que n'importe quel informateur ne pouvait le prévoir, on pouvait cependant s'apercevoir à l'avance que ce dénouement était presque fatal.

L'action de l'Allemagne dans ces pays, dès la fin de 1938, s'est poursuivie avec une énergie inlassable.

Dans le pays tchèque, ce sont les efforts de germanisation, c'est la persistance à Pragues d'écoles et d'universités purement allemandes, alors que l'absorption du pays des Sudètes aurait justifié leur disparition.

C'est la mainmise de l'Allemagne sur un tiers de la réserve d'or qui se trouve dans la banque de Prague.

Au début du mois de décembre 1938, c'est un ultimatum allemand adressé au groupe français des usines Skoda et qui exige la livraison des usines entre des mains allemandes. Depuis cette époque, les usines Skoda fabriquent du matériel de guerre pour l'Allemagne.

En Slovaquie, l'action se poursuit avec plus d'opiniâtreté encore. C'est la nazification du pays qui est accomplie. Ce sont des lois aryennes qui sont appliquées et ces jours derniers la catastrophe définitive est arrivée.

Lorsqu'on se tourne vers le Gouvernement et qu'on lui demande : « Enfin, cette action que nous avons vue, cette action que vous connaissiez depuis six mois, auriez-vous pu l'arrêter ? Qu'avez-vous fait ? Que pouviez-vous faire ? », le Gouvernement ne peut que répondre : « Je n'ai rien fait, je ne pouvais rien faire. »

C'est là que réside le tragique de la situation actuelle.

C'est que depuis l'Anschluss, d'abord, car on considère trop Munich et pas assez l'Anschluss...

M. FERNAND WIEDEMANN-GOIRAN. — Très bien !

M. FÉLIX GRAT. ...c'est que depuis l'Anschluss et depuis Munich, une période de la diplomatie européenne est terminée : la période d'équilibre entre les forces de l'Allemagne, d'une part, et de la France et des Etats de la Petite Entente, de l'autre.

Une autre période a commencé alors. Celle du

dynamisme pangermaniste, celle de la constitution de la plus grande Allemagne, qui réunira au Reich les pays de l'Europe centrale.

Cela, quelles que soient les opinions que l'on professe, il faut le reconnaître, il faut le voir, parce que c'est ce qui nous démontre que la politique française doit être mieux conduite demain qu'elle ne l'a été depuis vingt ans.

La *Börsen Zeitung* du 31 décembre 1938 résumait la question, d'une façon saisissante :

« Cette année (il s'agissait de 1939) est placée sous le signe du peuple allemand et inaugure une époque nouvelle. C'est le peuple allemand qui deviendra seigneur et maître de son espace vital naturel et obtiendra des positions de départ... » — j'insiste sur le terme — «... pour un avenir désormais inattaquable de sa politique mondiale. »

Les événements de ces jours derniers ont été les premières manifestations éclatantes, les premières réalisations de cette politique allemande, qui tend non seulement à l'hégémonie de l'Europe, mais à l'hégémonie mondiale.

Le récit des événements des derniers jours, d'autres orateurs l'ont fait ou le feront. Je ne m'y attacherai pas.

Ce que je veux voir par-dessus tout, ce sont les problèmes qui se posent aujourd'hui, ce sont les périls qui dès aujourd'hui nous menacent : quelle sera l'évolution politique de l'Allemagne dans les jours, dans les semaines qui vont suivre ? Quels sont les dangers qui vont fondre sur nous ? Comment y faire face ? Quelle doit être la politique française et faut-il qu'il y ait une nouvelle politique étrangère française ?

M. GRUMBACH. — Voilà la question.

M. FÉLIX GRAT. — L'évolution de la politique extérieure allemande est aisée à prévoir. Elle est inscrite en toutes lettres, dans le livre « *Mein Kampf* ».

Cette politique est basée sur la nécessité de réunir tous les Allemands, puis de leur donner l'espace vital nécessaire.

Il n'y a pas lieu de s'étonner que l'Allemagne, après avoir réuni tous les Allemands dans un même Etat, veuille s'étendre au delà et absorber d'autres territoires qu'elle considère comme faisant partie de son espace vital.

Espace vital, c'est-à-dire premièrement les territoires de peuplement et en second lieu les territoires nécessaires à la vie de l'Allemagne pour qu'elle ait les denrées alimentaires qui lui manquent et les matières premières qui lui font défaut.

Pour l'évolution postérieure de la politique allemande, pour ce qui arrivera demain, il suffit également d'ouvrir *Mein Kampf*, que je me permets de citer :

« Ce n'est pas dans une orientation vers l'Ouest ou vers l'Est que se trouve l'avenir de la politique extérieure, mais bien dans une politique de l'Est, au sens de l'acquisition de la glèbe nécessaire au peuplement allemand.

« Mais, comme il faut en avoir la force et que

l'ennemi mortel de notre peuple, la France, nous étrangle impitoyablement et nous épuise, il faut prendre sur nous de faire tous les sacrifices susceptibles de contribuer à annihiler les tendances de la France à l'hégémonie. »

Les buts de la politique allemande de demain apparaissent clairement : tout d'abord, acquisition de territoires à l'Est ; deuxièmement — et nous ne devons pas l'oublier, nous Français — annihiler la France, car, sans une France amoindrie, l'Allemagne sait bien qu'elle ne pourra pas poursuivre ses grands desseins. (*Applaudissements à droite et à l'extrême gauche communiste.*)

M. PIERRE VALLETTE-VIALLARD. — Elle ne l'aurait pas fait, sans cela.

M. FÉLIX GRAT. — Poussée vers l'Est ? Elle se manifeste déjà et, demain, elle continuera.

D'autres Etats que la Tchécoslovaquie, proches de l'Allemagne, renferment des richesses alimentaires, des richesses industrielles et pétrolières utiles à l'Allemagne. Ils sont situés autour d'elle : Pologne, Hongrie, Roumanie surtout, puisque c'est là que se trouvent les réserves de pétrole dont l'Allemagne a un besoin absolu si elle veut mener une guerre victorieuse. Déjà se manifeste le dessein allemand, sinon d'absorber la Roumanie, tout au moins d'en faire un Etat vassal.

L'Allemagne met en œuvre, en Roumanie, tous les moyens qu'elle utilise en Europe centrale et qui lui ont permis déjà de mettre la main sur la Tchécoslovaquie.

Elle se sert des minorités, de l'antisémitisme et de l'empire économique qu'elle possède sur ces pays.

Les minorités sont nombreuses en Roumanie : 25 0/0 de la population, dont 800.000 Allemands. L'antisémitisme est toujours vif aussi. Les sympathies hitlériennes se sont manifestées avec les agissements de la « garde de fer » dont il reste encore certains partisans.

Quant à l'emprise économique, l'Allemagne s'est, depuis longtemps, efforcée de l'accroître. Cette emprise économique oblige ces pays de l'Europe centrale à avoir recours à l'Allemagne, parce que c'est elle qui achète leurs produits agricoles et leurs matières premières industrielles.

L'Allemagne absorbe 39 p. 100 des exportations roumaines. La Roumanie prend à l'Allemagne 27 p. 100 de ses exportations.

A côté de la Roumanie, d'autres pays peuvent être également l'objet des visées allemandes, mais c'est elle qui est la proie la plus intéressante.

L'action contre la France, elle est aussi dans le programme hitlérien. Ne pas la voir serait faire preuve d'un singulier aveuglement.

Les raisons qui poussent l'Allemagne à son action contre la France sont non seulement celles dont je vous ai parlé et qui se trouvent dans *Mein Kampf*, c'est-à-dire que la France doit être abattue car elle est la seule puissance militaire qui puisse s'opposer à l'Allemagne, mais elles résident aussi dans les revendications coloniales allemandes et dans les revendications coloniales italiennes.

Sur ce point, je supplie mes collègues de bien comprendre qu'actuellement l'Italie est liée à l'Allemagne et qu'elle ne peut pas s'en détacher. (*Applaudissements à l'extrême gauche et sur divers autres bancs.*)

M. FERNAND WIEDEMANN-GOIRAN. — Par la faute de M. Léon Blum.

M. MARIUS ESCARTEFIGUE. — Elle l'était davantage en 1914.

M. FÉLIX GRAT. — Je supplie mes collègues de penser que si, pour nous tous, il serait désirable que l'Italie fût hors de l'emprise allemande, à l'heure présente elle y est.

Les revendications qu'elle élève contre nous font qu'elle s'attache à son alliée, qui peut-être lui semble tyrannique, mais dont elle escompte avoir le soutien pour obtenir des bénéfices. Or, c'est sur nous que les bénéfices doivent être pris. Cela, nous ne devons pas l'oublier.

Jusqu'à présent, seule la force française a empêché l'Allemagne de nous envoyer ses ultimatums, dont elle a été si prodigue à l'égard des autres nations.

La France se trouve encore, vis-à-vis de l'Allemagne, à une période d'épreuve de force. Prochainement, l'épreuve de force sera tentée à nouveau et le chantage, appuyée sur la force, sera exercé sur la France.

Je souhaite que ce chantage n'ait pas lieu, mais je crois préférable d'en prévoir l'éventualité pour ne pas être surpris au cas où il surviendrait. (*Applaudissements.*)

Pour bien vous montrer que, dans mon esprit, il s'agit d'un chantage et non pas d'un péril réel, je veux, devant vous et avec vous — car croyez bien que, dans un pareil débat, je n'apporte aucune passion personnelle (*Applaudissements*) — examiner ce que l'Allemagne peut faire, voir si son potentiel de guerre est aussi fort que le disent les Allemands eux-mêmes et si, de notre côté, nous pouvons résister.

L'Allemagne et l'Italie sont peut-être en état de faire la guerre. Elles ne sont pas en état de la faire victorieusement. Quant à la France, elle est en état de résister, puis de vaincre.

En septembre dernier, les experts militaires consultés ont dit que la France pouvait résister.

Aujourd'hui, il nous manque, évidemment, les divisions tchèques et, surtout, ce bastion fortifié qui était au flanc de l'Allemagne. (*Applaudissements à l'extrême gauche et sur divers bancs.*)

L'Allemagne a gagné quelques millions d'hommes et des fabrications de guerre ; mais nous, pendant ce temps, n'avons-nous rien gagné ?

En septembre 1938, notre situation militaire présentait des points faibles ; notre préparation était insuffisante, nous avions des lacunes graves en armement et en équipement.

Depuis, la plupart de ces lacunes ont été comblées : notre équipement est au point, notre armement est meilleur. Seule, notre aviation est encore déficitaire.

Nous sommes actuellement en puissance de ré-

sister à une attaque allemande et italienne, quelle que soit sa soudaineté, et d'obtenir finalement la victoire. (*Applaudissements.*)

Il ne faut pas considérer seulement nos faiblesses et nos défauts. Croyez-vous que l'armée allemande soit vraiment invincible ?

Il ne faut pas oublier que l'armée allemande actuelle n'est pas celle de 1914 ; elle n'a ni sa valeur, ni ses cadres, et son armement est de qualité inférieure. Le régime d'autarcie qui a été institué en Allemagne pour l'affranchir de la tutelle de l'étranger — et je dirai pourquoi l'Allemagne, qui voulait la guerre, a institué l'autarcie — a eu pour conséquence de la priver de matières premières de qualité supérieure qu'elle achetait à l'étranger ; elle a dû se contenter de matières premières de qualité inférieure et la valeur de son armement s'en est ressentie.

Et puis, il ne suffit pas de déclarer la guerre, il faut pouvoir la soutenir. Alors se pose, avec une acuité terrible, la question économique : comment avoir en période de guerre les denrées alimentaires et les matières premières industrielles ?

Si étrange que cela puisse paraître, l'Allemagne et l'Italie ont naturellement une économie faite pour la paix et non pas pour la guerre.

L'Italie, dépourvue de matières premières, ne peut les avoir que de l'étranger.

Quant à l'Allemagne, ce pays surindustrialisé, surpeuplé, qu'était-ce avant le nazisme ? Une vaste usine de transformation ! Elle achetait des matières premières à l'étranger, elle les transformait, elle revendait à l'étranger les produits transformés et, avec les bénéfices qu'elle réalisait, elle achetait, toujours à l'étranger, les produits alimentaires qui lui manquaient. En temps de paix, une semblable économie peut être excellente ; en temps de guerre, elle est désastreuse si les pays dotés de ce régime ne peuvent plus, comme en temps de paix, s'approvisionner dans les autres pays.

Or, vous le savez, l'Allemagne et l'Italie ne pourraient s'approvisionner à l'extérieur en cas de conflit, car les débouchés vers les matières premières étrangères leur seraient impitoyablement fermés.

Telle est la raison pour laquelle l'Allemagne, qui poursuit une politique basée sur la violence et la menace de guerre, a fait un effort prodigieux — dont il convient de reconnaître toute l'importance pour être mieux en garde — pour se délivrer du contrôle étranger et c'est pourquoi elle a fait l'autarcie.

Voici les résultats qu'elle a obtenus :

Sur le plan alimentaire, si je me réfère au discours de M. Darré dressant le bilan de la politique agricole allemande, c'est l'augmentation de la production des céréales et des fourrages qui atteint souvent 30, 40 et parfois 50 p. 100. L'Allemagne se suffit actuellement à elle-même, dans la proportion de 85 p. 100 pour le lait, de 97 p. 100 pour la viande de porc, de 97 p. 100 pour les graisses.

Evidemment, il manque dans cette économie autarcique 15 à 20 p. 100 de produits alimentaires

pour la consommation du temps de paix, c'est-à-dire, en temps de guerre, 25 à 30 p. 100, malgré l'appoint que peuvent fournir la Hongrie et les Etats vassaux d'Europe centrale.

Pour obvier à la déficience du temps de guerre, l'Allemagne a constitué des stocks, sur lesquels je vais vous donner quelques précisions, qui représentent environ un quart à un tiers de la consommation allemande annuelle.

Grâce à une récolte exceptionnelle en 1938, des grains et fourrages ont été entassés dans des silos dont certains sont situés autour des centres de groupements d'armées, pour subvenir aux besoins immédiats de la troupe et dont d'autres sont placés en réserve totale dans les régions à l'abri des bombardements en particulier dans le Hanovre.

Les matières grasses sont conservées soit dans des entrepôts, soit dans des frigorifiques.

Quant aux viandes, il n'y a pas de frigorifiques géants pour les conserver en Allemagne ; des informateurs fantaisistes qui avaient affirmé leur existence ont pu être démentis facilement.

La réserve de viande s'effectue très simplement : on conserve le bétail sur pied soit disséminé dans le pays, soit groupé sur certains points du territoire comme le Hanovre, où se trouvent des réserves.

Malgré les ravages causés par la récente épidémie de fièvre aphteuse, le cheptel allemand comprend, pour les bovins, près de 20 millions de têtes, pour les porcins, plus de 23 millions de têtes, c'est-à-dire qu'il est nettement supérieur à celui de l'Allemagne, avant la guerre de 1914.

Dans le Hanovre où, comme je l'ai dit, sont constituées des réserves de viande à l'abri des bombardements, le bétail est dix fois plus abondant qu'en 1933, avant que le régime nazi entreprenne sa politique d'hégémonie.

La situation de l'Italie est différente. Les denrées alimentaires y sont assez abondantes, mais elle n'a pas de réserves. Son cheptel est inférieur à celui des années précédentes.

En outre, si elle peut ne plus dépendre de l'étranger pour le blé, la sécheresse de l'année dernière l'a empêchée de constituer les réserves nécessaires de fourrage.

En résumé, le potentiel économique de guerre du bloc Italie-Allemagne est, dans le domaine alimentaire, inférieur aux besoins de ces deux pays, compte tenu des réserves, et une guerre déclenchée par l'Allemagne en mars, avant la récolte, pourrait se poursuivre avec intensité pendant quelque temps, mais dès le huitième ou le dixième mois, la pénurie de denrées alimentaires se ferait vivement sentir dans ce pays.

J'arrive maintenant aux matières premières nécessaires pour la guerre.

L'effort des régimes autarciques a porté, en même temps que sur les réserves alimentaires, sur les matières premières industrielles.

Grâce aux efforts qu'elle a faits, grâce à son industrie chimique, grâce à son art de découvrir des produits de remplacement, l'Allemagne peut

arriver à satisfaire la presque totalité de ses besoins en matières premières industrielles, sauf en ce qui concerne les carburants.

Elle n'a pas la possibilité de faire la guerre avec les carburants qu'elle possède. Sa production actuelle en essence, qui est de 1.500.000 tonnes, est extrêmement insuffisante, même pour le temps de paix, à plus forte raison pour le temps de guerre.

Voilà pourquoi le pétrole roumain est, pour l'Allemagne, une tentation qu'elle ne peut pas ne pas avoir. J'avais donc raison, lorsque, examinant la situation, je désignais comme victime éventuelle de l'impérialisme germanique, la Roumanie, où se trouve le pétrole dont l'Allemagne a besoin et sans lequel il lui est impossible de se battre.

Mais, même avec le pétrole roumain, l'Allemagne ne peut suffire à ses besoins en période de guerre.

M. ANDRÉ DAHER. — Après, ce sera Mossoul !

M. FÉLIX GRAT. — Et c'est pourquoi, en effet, sentant que le pétrole roumain pourrait être insuffisant, l'Allemagne a tendu à reprendre la vieille voie économique qu'elle s'était assurée avant la guerre : la voie de Bagdad et des pétroles de Mossoul. Mais cela est une action à plus longue échéance.

Pour conclure sur le potentiel de guerre italo-allemand en ce qui concerne les matières premières industrielles, il faut considérer qu'il y a une déficience terrible en carburants.

Après avoir envisagé l'un et l'autre aspect du problème — matières alimentaires et matières premières industrielles — on arrive fatalement à la conclusion suivante : l'Allemagne et l'Italie ont peut-être des possibilités de faire la guerre, mais elles sont limitées dans le temps parce que la durée des réserves de matières alimentaires n'est pas éternelle, et limitées aussi quant au nombre et à la puissance des engins militaires, par suite du défaut de carburant.

Bien entendu, je ne suppose pas que nous aurons fatalement la guerre et je veux répondre, à l'avance, à ceux qui, lorsqu'on cite des chiffres, lorsqu'on met la France en garde, ont toujours la réplique facile en disant qu'on veut entretenir une psychose de guerre. (*Applaudissements.*)

La prévoyance n'a jamais causé la guerre, au contraire, et, à la veille des difficultés, il vaut mieux regarder clairement les choses plutôt que d'être douloureusement surpris par les événements. C'est pourquoi j'ai voulu apporter à la tribune ces indications, ces chiffres, ces renseignements.

Mes chers collègues, la France n'a pas de raison d'être inquiète si elle regarde froidement les choses et si elle n'a pas peur.

Pour cela, des conditions matérielles et morales sont nécessaires. Il faut que l'effort de réarmement soit poursuivi et que l'on travaille dans les usines le temps nécessaire pour produire. (*Applaudissements.*)

Permettez-moi de vous citer un fait qui s'est produit en Allemagne.

Au moment où l'Allemagne commençait son réarmement intensif, ordre fut donné dans une usine de faire travailler les ouvriers 51 heures au lieu de 48.

Le directeur fit venir le délégué des ouvriers et lui annonça l'augmentation des heures de travail, puis il lui demanda : « Avez-vous quelque chose à dire ? »

Savez-vous ce que répondit le délégué ?

« Nous travaillerons davantage, nous gagnerons plus et surtout cela rendra l'Allemagne plus grande ».

Ah ! comme je voudrais que, dans toutes nos usines, lorsqu'il s'agira de demander de nouvelles heures de travail pour la défense du pays, les délégués des ouvriers disent aussi : « Oui, car nous voulons que la France reste libre ! » (*Applaudissements à droite.*)

En dehors des conditions matérielles, des conditions morales sont également nécessaires. A ce sujet, permettez-moi de dire quelques mots dans lesquels, croyez-le, je ne mettrai aucune passion personnelle.

Il faut que cessent les campagnes défaitistes qui s'étalent en France ! (*Applaudissements sur un grand nombre de bancs.*)

M. HENRI TRIBALLET. — A commencer par les télégrammes.

M. GRUMBACH. — Les réponses et les remerciements.

M. FÉLIX GRAT. — Il faut que cesse l'esprit qui, il y a seulement huit ou quinze jours, était à la mode, cet esprit de concessions, de conversation, de réunion de conférences. (*Applaudissements sur un grand nombre de bancs.*)

Je ne veux pas engager dans les circonstances présentes un débat visant une partie de l'Assemblée ; mais je dis, m'adressant au groupe socialiste : Croyez bien qu'il est pénible de constater qu'à huit jours des événements que nous vivons vous ayez déposé une demande de réunion de conférence internationale.

M. CHARLES LUSSY. — D'accord avec le Gouvernement.

M. FÉLIX GRAT. — Sur ce point, j'aurai un mot à dire aussi.

Je ne suspecte pas vos intentions. Mais songez — et c'est là ce qui est atroce — que s'il n'y avait pas eu les événements de ces derniers jours, ce que nous discuterions aujourd'hui à cette tribune, ce ne serait pas la résistance à l'Allemagne, mais la conférence internationale, les négociations et les abandons ! (*Applaudissements à droite. — Interruptions à l'extrême gauche.*)

M. LÉON BLUM. — Je vous répondrai dans un instant.

La réponse est facile.

M. FÉLIX GRAT. — Je vous l'ai dit, messieurs, je ne cherche à attaquer personne. Ce que je voudrais, c'est que ceux de nos collègues qui ont commis des erreurs — erreurs qui ne datent pas de huit jours, mais qui s'étalent sur vingt années...

M. MAURICE PETSCHÉ. — C'est très juste.

M. FÉLIX GRAT. — ... je voudrais, dis-je, que ces collègues, à la veille des événements graves que nous allons vivre, reconnaissent qu'ils se sont trompés et renoncent à leurs erreurs.

Je voudrais que tous les Français, quels qu'ils soient, de la droite à la gauche, puissent s'unir, oui, s'unir en vue de la résistance et pour assurer la vie de la France. (*Applaudissements.*)

Mes amis, il faut que ces campagnes cessent, car nous étions engagés, il y a peu de jours encore, dans cette voie où toutes les cessions étaient possibles.

Des slogans circulaient : « L'offensive de paix », « La paix par le commerce », « La politique positive, constructive », opposée à la « politique négative ».

Tout cela, certes, est du passé, et le coup de force de M. Hitler a enlevé brutalement leurs illusions à ceux qui pouvaient encore en avoir. Mais quelques jours, quelques semaines de paix encore, et ces mêmes illusions surgiraient de nouveau.

Je ne veux pas qu'un tel fait puisse se produire, parce que les lendemains sont trop douloureux. Je ne veux pas non plus que d'autres campagnes puissent naître, qui envisageraient une cession à l'Italie, des concessions à l'empire italien (*Applaudissements sur tous les bancs*) dans l'espoir illusoire de briser l'axe Rome-Berlin, ou toute autre concession, quelle qu'elle puisse être.

D'ailleurs, je crois qu'à l'heure actuelle il n'est pas une personne en France qui ne se rende compte de la réalité.

M. PAUL CREYSSÉL. — Vous laissez penser, sans le vouloir, qu'il y a quelqu'un qui a songé à cela.

M. FÉLIX GRAT. — Mon cher collègue, je pense que personne ne peut y songer.

Mais, de même que tout à l'heure, j'ai émis des hypothèses, car on ne peut pas examiner l'ensemble d'une question si on n'en étudie pas toutes les faces, je suis forcé, si je veux être complet, d'envisager l'hypothèse des concessions faites à l'Italie.

J'ai émis cette hypothèse, parce que c'est là une idée qui, il y a déjà longtemps, bien longtemps, était en faveur auprès de certains.

M. PAUL CREYSSÉL. — Nous sommes tous d'accord pour penser qu'une telle hypothèse est absurde. (*Applaudissements sur tous les bancs.*)

M. FÉLIX GRAT. — Mon cher collègue, vous vous doutez bien, vous dont je suis si proche, que je suis d'accord avec vous ; mais je devais tout examiner. Nous ne pouvons plus rien céder, nous ne pouvons plus faire la moindre concession.

M. LOUIS ROLLIN. — Voulez-vous me permettre une observation ?

M. FÉLIX GRAT. — Volontiers.

M. LOUIS ROLLIN. — Vous n'aviez pas tellement tort de faire une telle hypothèse, puisque, dans le projet de conférence internationale tel qu'il a été débattu au récent conseil national du

parti socialiste, il a été envisagé une mutation de mandats. C'est M. Spinasse lui-même qui en a parlé. (*Protestations à l'extrême gauche.*)

M. LÉON BLUM. — Vous avez de l'audace !

M. GRUMBACH. — C'est plus que de l'audace. Vous n'avez même pas cité exactement le texte.

M. LOUIS ROLLIN. — C'est très exactement dans le compte rendu paru dans le *Populaire* du 6 mars 1939.

M. GRUMBACH. — Monsieur Rollin, vous avez parlé du projet de résolution et vous en déformez le contenu. Vous n'avez pas le droit de confondre un discours ou le compte rendu d'un journal avec le projet du groupe socialiste.

M. LÉON BLUM. — Dans quelle hypothèse pouvait-on l'envisager ? Dans l'hypothèse d'une conférence internationale comportant un règlement général et le désarmement. (*Applaudissements à l'extrême gauche et à gauche. — Rires à droite.*)

M. CAMILLE BLAISOT. — C'est le désarmement unilatéral !

M. MARCEL RÉGIS. — Voyez comme votre appel à l'union a été entendu par vos propres amis, monsieur Grat.

M. LE PRÉSIDENT. — Écoutez jusqu'au bout un orateur qui exprime de nobles pensées dans un très beau langage. (*Applaudissements.*)

M. FÉLIX GRAT. — Me tournant enfin vers le Gouvernement, je me permets de lui dire qu'il faut à la France un gouvernement inspiré des mêmes pensées, sur lequel souffle un esprit nouveau.

Il ne faut plus que l'on puisse en même temps, dans la même séance, entendre dans la bouche du chef du Gouvernement : « Pas un pouce de terrain, pas un seul de nos droits ! » et « Une conférence internationale, nous l'acceptons de grand cœur ».

Il ne faut pas qu'au moment où la mainmise de l'Allemagne sur la Tchécoslovaquie se précisait, une mission commerciale parte à Berlin pour examiner des modalités plus bienfaitantes pour une Allemagne qui a réarmé.

Entre la résistance et l'abandon, il faut choisir.

Les événements vont se précipiter. Des demandes impérieuses vont être formulées. Que fera-t-on à ce moment ?

Verra-t-on un Gouvernement indécis ?

Permettez-moi de rappeler un fait. Au moment des revendications coloniales allemandes, j'aurais voulu que l'initiative de la résistance à ces demandes partit toujours du Gouvernement.

J'aurais voulu que le jour même où M. Mandel — qui, pourtant, passe pour un homme intransigeant — parlait à Longpont, au moment même des revendications allemandes, ce fût de sa bouche que sortit le « non » à l'Allemagne.

Mais, ce jour-là, je n'ai rien entendu.

En plein moment des revendications coloniales allemandes, le ministre lui-même n'a pas fait allusion à l'intégrité de l'empire français. Peut-être

le pensait-il ? Pourquoi alors n'osait-il pas le dire ?

Il faut que cette période de l'indécision soit définitivement révolue. La France veut être gouvernée. Elle veut une politique d'un patriotisme intransigeant. Elle veut, pour servir cette politique, des hommes qui aient le cœur ferme.

Oui, les événements sont graves. Les événements qui se sont précipités, depuis huit mois, avec la vitesse de l'ouragan, nous mettront peut-être demain à deux doigts du danger.

Si les événements sont graves à ce point, c'est qu'ils étaient grands, peut-être ; mais on se demande parfois avec angoisse si, dans de telles circonstances, les hommes n'ont pas été trop petits. (*Applaudissements sur de nombreux bancs.*)

Discours de M. L.-O. Frossard

(*Union Socialiste et Républicaine*)

M. L.-O. FROSSARD. — Messieurs, c'est sans esprit de récrimination ni de polémique, je vous en donne l'assurance, que je monte à la tribune.

Je ne suis qu'un Français angoissé, comme tous les Français, par la terrible soudaineté et par l'ampleur d'une entreprise de force qui déconcerte la raison et qui ne prend même plus la peine de se couvrir d'une apparence de justification.

À l'heure où la pierre du tombeau descend lourdement sur le corps meurtri de la Tchécoslovaquie, je ne chercherai pas, je le dis tout de suite à la Chambre, dans les semaines dramatiques de septembre et dans leur conclusion, le mot des événements qui s'accomplissent et qui changent la face de l'Europe.

Si je voulais ouvrir ou rouvrir l'éternel, le vain et redoutable débat des responsabilités, c'est bien au delà de Munich, plus loin que l'Anschluss, plus loin que la remilitarisation de la rive gauche du Rhin, plus loin que le réarmement de l'Allemagne et même que l'arrivée de M. Hitler au pouvoir qu'il me faudrait remonter, et sans doute jusqu'à ce traité de Versailles qui n'a pas su fonder la paix sur des bases solides et saines. (*Applaudissements sur divers bancs.*)

Messieurs, c'est le passé. Il ne mérite d'être retenu que pour en dégager des leçons, sans doute cruelles, mais qui peuvent être salutaires.

Nous avons presque tous, ici, approuvé Munich, les uns — dont j'étais — avec résignation, parce qu'il évitait le pire dans l'immédiat, les autres avec une émotion nuancée d'espérance, parce qu'il pouvait être, selon eux, le point de départ d'une collaboration loyale et fructueuse des grandes nations européennes.

Nous étions de bonne foi. Le peuple français, qui avait accueilli Munich avec un soulagement voisin de l'allégresse, était de bonne foi.

Cinq mois ont passé. La Tchécoslovaquie est rayée de la carte du globe.

Si, le 4 octobre, lorsque, sous la haute caution de M. le président du Conseil, nous approuvons les accords de Munich qui devaient « permettre à la Tchécoslovaquie de poursuivre sa vie libre », on nous avait dit : Dans cinq mois, l'Etat tché-

coslovaque, que vous vous engagez sans réserve ni délai à protéger, sera dépecé et absorbé par le Reich, 6 millions et demi de Tchèques et 2 millions et demi de Slovaques deviendront des sujets du Reich, l'armée allemande leur imposera la poigne de sa main de fer, les camps de concentration « mettront au pas », comme on dit de l'autre côté du Rhin, l'élite de ce peuple malheureux, admirable et héroïque. (*Vifs applaudissements sur tous les bancs*), M. Hitler, de l'antique château des rois de Bohême, décrètera que vingt ans d'histoire sont abolis et reprendra à son compte, avec une tranquille audace, le mot de M. de Bethmann-Hollweg : « Nécessité n'a pas de loi », si l'on nous avait dit cela il y a cinq mois, aucun de nous ne l'aurait cru.

Eh bien ! c'est fait !

Dès lors, messieurs, le système de Munich, la politique de Munich, ce qu'un de mes confrères appelait hier « la philosophie de Munich », s'effondre d'un coup comme de larges pans de mur.

Devons-nous le regretter ? Moi, je le regrette, puisque c'est une chance de paix qui disparaît en Europe.

Mais les faits sont les plus forts. C'est à leur rude école que nous devons être chaque jour.

Tout ce que nous avons voulu, souhaité, espéré, s'écroule. Maintenant, c'est devant d'implacables réalités que nous nous trouvons. Il faut les voir telles qu'elles sont.

Et la question qui se pose, la seule qui, à mon sens, vaille la peine d'être posée, c'est de savoir si nous sommes capables de mesurer avec sang-froid les périls qui montent et de les affronter d'un cœur résolu, si nous sommes capables d'assurer la sécurité de nos frontières et l'inviolabilité de notre empire, si nous sommes capables de dire « non » quand il faudra le dire, un « non » qui ne signifiera pas « peut-être », un « non » qui nous engagera tout entier, sans retour, si nous sommes capables de donner ainsi au monde le spectacle d'une France unie, écartant tout ce qui la divise, mobilisée dans un immense effort, sans trêve ni repos, pour porter au plus haut ses moyens de défense, d'une France qui ne néglige, certes, ni ne méconnaît ses amis et ses alliés, mais qui compte avant tout sur elle-même. (*Applaudissements à l'extrême gauche, à gauche et sur divers bancs*) et qui croit qu'opposer à la force une force animée de la plus farouche énergie, ce n'est pas appeler la guerre sur nous, c'est la contraindre à reculer. (*Applaudissements à l'extrême gauche, à gauche, au centre et sur divers bancs à droite.*)

Messieurs, croyez-moi, je ne cherche les applaudissements de personne. Je fais seulement un effort désespéré de réconciliation française. Je voudrais que tout le monde, dans cette Chambre, le sentît.

Je ne m'attarderai pas à examiner quelle était la valeur juridique de la garantie que nous avions donnée ou voulu donner à la Tchécoslovaquie. Je ne rappellerai même pas le texte de la déclaration gouvernementale du 4 octobre ou celui de l'annexe première des accords du 29 septembre. Ce serait un débat inutile.

Je note au passage que sir Thomas Inskip, à la Chambre des Communes, le 4 octobre, déclarait :

« Le gouvernement de Sa Majesté se sent moralement tenu, à l'égard de la Tchécoslovaquie, de traiter la garantie comme étant dès maintenant en vigueur. »

Et M. Georges Bonnet, au congrès radical de Marseille, le 29 octobre 1938, disait :

« Nous voulions aussi qu'en compensation du sacrifice si douloureux que la Tchécoslovaquie était appelée à consentir, elle eût, pour ses frontières nouvelles, la garantie de l'Angleterre. Ce n'est pas sans difficulté que nous l'avons obtenue. »

« Nous pensons que les accords de Munich peuvent et doivent être le prélude d'efforts persévérants pour fonder une organisation pacifique de l'Europe. »

Mais qu'importe ! Cette garantie, ayons le courage de le reconnaître, reposait avant tout sur la loyauté des quatre signataires de l'accord de Munich et elle ne pouvait être autre chose que l'épreuve de cette loyauté.

La loyauté de la France et de la Grande-Bretagne n'était pas douteuse ! La loyauté de M. Hitler, c'est l'avenir qui devait se charger de la vérifier.

Et maintenant, y a-t-il un seul Français qui puisse désormais ajouter foi à la parole et à la signature de M. Hitler ? (*Vifs applaudissements.*)

M. EDOUARD MONCELLE. — C'est le mensonge éternel de l'Allemagne.

M. L.-O. FROSSARD. — Jaurès dénonçait jadis à cette tribune les violations de la foi jurée dans les rapports internationaux.

La liste serait longue, si l'on voulait l'établir complète, des circonstances dans lesquelles le Führer chancelier a traité ses engagements comme des chiffons de papier !

Le 25 mars 1935, après avoir proclamé la volonté du Reich de réarmer à ciel ouvert, M. Hitler disait au Reichstag :

« L'Allemagne a répudié les articles du traité de paix qui lui imposaient un état d'infériorité matérielle et morale, mais elle respectera sans aucune réserve les articles concernant les relations mutuelles des nations et toutes les conventions, y compris les articles qui traitent des divisions territoriales. »

Le 7 mars 1936, le jour de la réoccupation de la Rhénanie, M. Hitler disait :

« L'Allemagne n'a aucune revendication territoriale à présenter. »

Devant le Reichstag il ajoutait :

« Au bout de trois ans, je crois pouvoir considérer comme actuellement terminée la lutte pour l'égalité des droits de l'Allemagne. Nous savons toutes les tensions qui naissent de dispositions territoriales injustes où les disproportions entre l'importance des populations nationales et leur espace vital respectif... » — le mot apparaît pour la première fois — « ...ne peuvent être résolues en Europe par la guerre. »

Il précisait à nouveau :

« Nous n'avons pas de revendications territoriales à soulever en Europe. »

M. LE MARQUIS DE LA FERRONNAYS. — Il parle comme Stresemann.

M. L.-O. FROSSARD. — Je pense que j'ai raison de rappeler ces affirmations, non pas pour la Chambre seulement, mais pour le pays. (*Très bien ! très bien !*)

Le 11 juin 1936, M. Hitler mettait sa signature au bas de l'accord austro-allemand qui portait à son article premier :

« Au sens des déclarations faites par le Führer chancelier, le 21 mai 1935, le gouvernement du Reich reconnaît la pleine souveraineté de l'Etat fédéral autrichien. »

Le 30 janvier 1937, au Reichstag toujours, M. Hitler affirmait : « La période des surprises a maintenant pris fin. »

Le 26 septembre 1938, dans son grand discours radiodiffusé, il s'écriait :

« Le peuple allemand, je le répète veut la paix. Lorsque le problème des Sudètes sera résolu, il n'y aura pas d'autres problèmes territoriaux. »

Mais, messieurs, ce qui nous blesse le plus, ce qui heurte le plus la sensibilité française, ce n'est pas seulement cette longue suite de manquements délibérés et cyniques à des engagements solennels dont l'univers, toujours confiant et toujours déçu, avait pris acte, c'est que nous nous étions appliqués, nous Français, à comprendre l'état d'esprit de l'Allemagne hitlérienne, et à rechercher, avec notre sens inné de la justice, ce qu'il pouvait y avoir de fondé dans ses protestations, dans ses revendications.

Combien, ici et ailleurs, lorsqu'elle invoquait contre nous les principes wilsoniens, et, notamment, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, combien étaient, au fond de leur conscience, enclins à convenir qu'il y avait quelque chose de fondé dans l'expression de ses desseins ?

Le 30 janvier dernier, M. Hitler s'écriait au Reichstag :

« Parmi les quatorze points que le président américain Wilson avait assurés à l'Allemagne, au cas où elle déposerait les armes, comme base de la paix mondiale à organiser — et cela au nom des autres alliés aussi — se trouvait la phrase fondamentale du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

« Les peuples ne devaient pas passer d'une souveraineté à l'autre, comme une marchandise, par les artifices de la diplomatie, mais ils devaient, au nom des droits les plus sacrés de la nature, décider eux-mêmes de leur vie et, ainsi, de leur existence politique. »

C'est au nom du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes que M. Hitler réclamait la désannexion des Sudètes. Et nous nous demandions si nous ne manquions pas à nos propres principes en prétendant obliger les Sudètes à rester, malgré eux, incorporés à la Tchécoslovaquie.

Si l'Anschluss lui-même ne nous avait pas sou-

levés d'indignation, c'est qu'il nous semblait impossible de refuser à des Allemands le droit de se rattacher à l'Allemagne. (*Mouvements divers à droite.*)

Il me semble, messieurs, que mes paroles peuvent être écoutées par tout le monde, elles ne sont susceptibles de blesser personne. (*Très bien ! très bien !*)

M. Hitler ne voulait être que le chef de tous les Allemands, le rassembleur de toutes les terres allemandes, l'unificateur de la communauté allemande, de la race allemande.

Dans une lettre ouverte, parue, au fort de la crise de septembre, dans la presse italienne et attribuée, non sans raison, à M. Mussolini, on lisait que « même si l'on offrait à Hitler trois millions de Tchèques, il déclinerait élégamment mais résolument un tel cadeau. »

Il ne s'agit plus, aujourd'hui, de la race allemande, de la terre allemande, du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ; il s'agit de l'espace vital, il s'agit du « lebensraum », des aspirations naturelles, des intérêts naturels de l'Allemagne, de la nécessité de sa propre conservation, de la mission que consacre son passé millénaire.

Une fois de plus, messieurs, l'Allemagne se retrouve semblable à elle-même ; à la force du droit, elle substitue le droit de la force, et, selon le mot récent de M. Van Zeeland, « la loi de la jungle ».

Cette constatation brutale qui éclaire d'un jour cru la politique de M. Hitler nous oblige à envisager, sous son aspect véritable, la situation toute nouvelle qui en résulte.

J'aurai dit sur ce point l'essentiel quand j'aurai rappelé la déclaration franco-allemande du 6 décembre et son paragraphe 3. Je n'ai pas besoin de demander si l'on nous a consultés. Dans son discours du 30 janvier, M. Hitler nous avertissait en ces termes qu'on ne nous consulterait pas :

« Quand certains journaux et certains politiciens dans le monde prétendent, qu'en agissant ainsi, l'Allemagne a menacé d'autres peuples par des chantages militaires, ces affirmations constituent une grossière déformation des faits.

« Dans une région où ni les Anglais, ni les autres nations occidentales n'ont rien à voir, l'Allemagne a assuré à dix millions d'Allemands le droit de disposer d'eux-mêmes. L'Allemagne, en agissant ainsi, n'a menacé personne. Elle s'est seulement défendue contre les tentatives d'immixtion de tiers.

« Je n'ai pas besoin de vous assurer qu'à l'avenir nous ne tolérerons pas que les Etats occidentaux essaient de se mêler de questions qui ne regardent que nous pour empêcher, par leurs interventions, des solutions naturelles et raisonnables. »

On ne nous a donc pas consultés. Et même nous n'avons rien su de ce qui se préparait. Des hommes politiques importants croyaient, en toute bonne foi, qu'une détente allait se produire.

Un grand journal, *Paris-Soir*, écrivait :

« M. Hitler ayant déclenché le « mécanisme d'invasion », l'armée allemande a occupé les territoires tchèques avec la même précision d'horlogerie qu'on avait remarquée, l'an dernier, en Autriche.

« En même temps, les troupes hongroises envahissaient l'Ukraine carpathique et les troupes polonaises se mettaient en marche, à la rencontre des régiments magyars.

« Et aujourd'hui Hitler annexe la Slovaquie.

« La mise en branle de tant de mécanismes simultanés et convergents a manifestement exigé toute une série de conversations, négociations ou tractations préalables.

« Mais alors ? La France et l'Angleterre ont-elles ou n'ont-elles pas en Europe centrale des ambassadeurs, des ministres, des chargés d'affaires ? » (*Vifs applaudissements à l'extrême gauche et sur divers bancs à gauche et à droite.*)

Où l'Allemagne s'arrêtera-t-elle ?

Elle s'est ouvert sans coup férir la route de l'Orient. La Pologne, la Hongrie, la Roumanie, la Yougoslavie s'interrogent, sans doute avec anxiété sur le sort que leur réserve cette vaste entreprise de domination et de conquête, la plus gigantesque que le monde ait connue depuis plus d'un siècle et qui se continuera selon toute vraisemblance dès demain par la désannexion de Memel et de Dantzig.

Jusqu'ici c'est l'Europe centrale qui est en cause, c'est elle qui est vassalisée.

La grande Allemagne du Saint Empire romain germanique, avec ses 86 millions d'habitants, enrichie de la réserve d'or du gouvernement de Prague, de ses richesses naturelles, de ses mines, de ses usines, de son sol et de son sous-sol, de son matériel de guerre, de ses 800 avions de première ligne, l'écrase de tout son poids.

Elle a eu le consentement explicite de son alliée italienne. A quelles conditions ?

Qu'a-t-elle promis à Rome pour qu'elle puisse agir sans éveiller les inquiétudes et les résistances de M. Mussolini, sans qu'il fit mine de se souvenir qu'il avait jadis porté ses divisions sur le Brenner ; s'étendre de la mer du Nord à l'Adriatique, s'emparer de l'Autriche et de la Tchécoslovaquie ? Qui peut croire que toutes ces victoires, qui sont pour M. Mussolini autant de défaites...

M. GRUMBACH. — Très bien !

M. L.-O. FROSSARD. — ...le dictateur italien les subit sans être assuré que des compensations lui seront données, et de notre côté, à nos dépens ? (*Applaudissements à gauche et à l'extrême gauche.*)

Et que ferons-nous demain si Mussolini, à son tour, appuyé par Hitler, nous présente son cahier d'exigences ? Nous dirons : Non ! le « non » qui nous engage ? Je le pense, je l'espère. Je veux l'espérer. Nous sommes un grand pays qui n'acceptera pas qu'on prélève sur son empire la livre de chair des conquérants ! (*Applaudissements sur tous les bancs.*)

J'arrive à la partie la plus délicate de la tâche que je me suis assignée.

Dans la prévision de ces éventualités, peut-être proches, est-ce que l'heure n'est pas venue de l'unité française ?

Monsieur le président du conseil, je vous demande la permission de vous adresser directement et personnellement une adjuration respectueuse qui, j'en suis sûr, ne vous blessera ni ne vous heurtera, et que je demande à la Chambre, que je remercie de m'avoir écouté comme elle l'a fait, d'entendre sans m'interrompre, si inusitée que cette adjuration soit dans sa forme.

Monsieur le président du conseil, j'ai été votre collaborateur jusqu'au jour où, à tort ou à raison, il m'a semblé logique, normal, naturel, de tirer la conséquence d'un désaccord politique sérieux qui était apparu entre nous, et de vous remettre le mandat que vous m'aviez confié.

Je ne vois pas pourquoi, du reste, ce qu'on loue en Angleterre comme le signe d'une certaine loyauté politique, on le railerait et on le bafouerait en France. (*Applaudissements à gauche et à l'extrême gauche.*)

J'ai assez d'expérience politique pour savoir qu'il ne sera pas nécessaire de protéger les gouvernements de l'avenir contre la contagion de ce pernicieux exemple. (*Sourires.*)

M. LÉON BLUM. — Ni même le Gouvernement présent ! (*Rires à l'extrême gauche.*)

M. L.-O. FROSSARD. — J'aurais honte de me défendre, dans un tel moment, d'avoir des préoccupations de parti, ou des préoccupations plus misérables encore, d'ordre personnel.

Depuis que nous nous sommes séparés, nous n'avons pas eu, de votre côté, monsieur le président du conseil, ni du mien, l'hypocrisie de maintenir les apparences extérieures et vaines de l'amitié qui se dénouait.

Aujourd'hui, les circonstances vous ont placé à un poste d'accablante responsabilité. Vous avez la charge des destins de la patrie. Vous êtes, à la fois, le chef du Gouvernement et le chef du grand parti central de la démocratie française, d'un parti dont je veux dire à cette tribune que, grâce à son existence et à son aptitude à gouverner, il a économisé à la France les excès des révolutions.

Mais, messieurs, la condition première de la force française, c'est l'unité française, et l'unité française implique la réconciliation française. Il serait criminel, soit à gauche, soit à droite, de gouverner avec la moitié de la France contre l'autre moitié. (*Applaudissements à gauche et à l'extrême-gauche.*)

Si la situation l'exigeait, on verrait se dresser, toutes confondues et toutes résolues au suprême sacrifice, toutes les classes, toutes les confessions, toutes les catégories sociales.

Eh bien ! messieurs, je le demande : ce qu'elles sont capables de faire pour que la France ne meure pas, est-ce qu'elles ne sont pas capables de le faire pour que la France vive ?

Monsieur le président du conseil, je m'adresse à vous, dont je peux bien dire que, par toute votre personne robuste et volontaire et par l'étonnant mélange qu'elle compose de hardiesse opiniâtre et de défense farouche de sa vie inférieure, vous représentez la France, qualités et défauts.

On évoque souvent, ici et ailleurs, le jour à jamais mémorable, où, dans cette enceinte, on vit se lever, aux deux extrémités de l'Assemblée, marcher l'un vers l'autre et se serrer les mains dans une étreinte patriotique, Edouard Vaillant, qui avait été ministre de la Commune, et Albert de Mun, qui avait servi dans l'armée de Versailles. Monsieur le président du conseil, sous le signe émouvant de ce rappel de l'histoire, je vous dis, en descendant de la tribune : Elevez-nous au-dessus de nous-mêmes ; prenez l'initiative et la tête du grand rassemblement des forces nationales qui assurera notre salut commun ! (*Vifs applaudissements à gauche, et à l'extrême gauche et sur divers bancs au centre.*)

**Discours de M. Léon Blum
(Parti socialiste S.F.I.O.)**

M. LÉON BLUM. — Je ne pense pas que de bien longs discours soient nécessaires et je comprends que la Chambre puisse se lasser de redites inévitables. Mais, si elles sont inévitables, c'est précisément parce que, sur tous les bancs de cette Chambre, chacun de nous éprouve à peu près les mêmes sentiments.

Je ne les formulerais pas autrement que l'orateur qui vient de descendre de la tribune. Tous, nous sommes sous le coup de la révolte, de l'angoisse, d'une oppression qui va jusqu'à une sorte de honte. Ce choc ne s'atténue pas, ne se dissipe pas ; il devient de plus en plus douloureux à mesure que les heures passent, que les événements se développent et que notre propre réflexion s'étend.

Ainsi, messieurs, voilà ce qu'est devenue, sous nos yeux, en quelques heures, une nation qui était notre amie et notre alliée. Voilà ce qui peut se passer à la face de l'Europe et du monde, l'année où nous allons célébrer le cent cinquantième anniversaire de la Révolution française. (*Très bien ! très bien ! à l'extrême gauche*) : un peuple réduit en esclavage par le seul abus, par l'atrocité de la force.

Car, messieurs — je le répète après les orateurs qui m'ont précédé, après MM. Grat, Ybarnégaray, Frossard, Péri — en ce qui concerne la Bohême, quel semblant de prétexte, quel semblant de décharge pouvait-on invoquer ?

Il ne s'agissait pas d'unité de race. Les Tchèques ne sont pas des Allemands. Ils n'ont pas demandé à entrer dans l'unité politique du troisième Reich.

La création de la Tchécoslovaquie comme Etat indépendant n'est pas une des iniquités du traité de Versailles. C'était, au contraire, la réparation d'une iniquité séculaire. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

La Tchécoslovaquie n'était pas, j'imagine, un Etat livré au bolchevisme, puisque, depuis de longs mois, le parti communiste n'y avait plus de statut légal.

Une seule explication, une seule justification est possible : le droit de la force, le droit de la conquête, si l'on peut accoupler ainsi les mots.

Messieurs, il faut voir là — et c'est ce qui nous alarme et nous désole — le signe le plus clair et le plus brutal de cette aberration, de cette régression de l'Histoire, de cette espèce de marche arrière de la civilisation qui remet aujourd'hui en cause ce que les hommes s'accordaient à nommer la raison, la justice et le progrès.

Et, puisque je parle de nos amis et de nos alliés Tchèques, que la Chambre me permette d'ajouter quelques mots par lesquels je suis sûr d'exprimer sa pensée commune.

La Bohême, désormais, va rester muette, plus muette encore que n'était l'Alsace annexée, sous le gouvernement du premier Reich. Aucune voix ne s'élèvera plus de sa prison, on n'entendra pas le cri de sa souffrance ou de sa révolte.

Messieurs, que, du moins, la protestation du droit violé sorte de cette Chambre française (*Vifs applaudissements unanimes*), de cette Chambre républicaine comme, en 1871, à Bordeaux, elle sortait de l'Assemblée nationale par la voix de Victor Hugo et de Gambetta !

Et n'oubliez pas qu'à cette époque, la seule assemblée législative d'Europe qui ait protesté contre l'annexion par la force des populations d'Alsace est la Diète de Bohême. (*Vifs applaudissements prolongés sur tous les bancs. — Sur les bancs de l'extrême gauche, de la gauche et du centre, MM. les députés se lèvent et applaudissent.*)

L'annexion de la Bohême n'est pas seulement contraire aux principes du droit et de la civilisation moderne. Tous les orateurs qui m'ont précédé à la tribune ont rappelé qu'elle était contraire à des engagements précis, formels, catégoriques, de l'Allemagne.

Elle est contraire à la déclaration franco-allemande, puisqu'en dépit des complications que cette annexion ne pouvait manquer de provoquer en Europe, aucune consultation n'a eu lieu. Vous n'avez été ni consultés ni avertis.

Elle est contraire aux accords de Munich, qui ont été violés dans leur esprit et dans leur lettre...

M. GEORGES SCAPINI. — C'est indiscutable.

M. LÉON BLUM. — ...car indiscutablement la garantie des quatre puissances était la contrepartie de la mutilation territoriale imposée à la Tchécoslovaquie.

Cette garantie, l'Angleterre et la France l'avaient offerte dès le 19 septembre. Le Reich n'en a pas tenu le moindre compte.

La Chambre sent ce qu'il y a là, non seulement de douloureux, mais d'humiliant.

M. GRUMBACH. — Très bien !

M. LÉON BLUM. — Tout se passe comme si les

engagements pris vis-à-vis de nous ne comptaient pas, comme si l'on avait le droit de les tenir en mépris, comme si nous n'existions pas, et ce qu'il y a d'affreux, messieurs, c'est que, ce mépris, les uns et les autres nous avons conscience de l'avoir en quelque sorte mérité. (*Mouvements divers.*)

Nous assistons, en réalité, à l'effondrement de la construction et de l'illusion du Gouvernement, illusion qu'il a fait partager à la Chambre et, dans une large mesure, au pays.

Ce qui soutenait cette construction, c'était l'espoir que Munich allait devenir le point de départ d'une ère de paix ; c'était l'espoir que les sacrifices consentis ou, pour mieux dire, imposés, profiteraient à la paix durable de l'Europe ; c'était l'espoir que la volonté pacifique de la France unanime trouverait, de la part des dictatures, une contre-partie.

Non seulement vous avez cru au consentement pacifique, à la bonne volonté pacifique du chancelier Hitler, mais vous avez escompté son appui, son concours, pour modérer et pour assagir les revendications italiennes. C'est toujours la même illusion, mon cher monsieur Ybarnégaray — je vous en redirai un mot tout à l'heure — qui berce, depuis deux ans, les diplomates britanniques et françaises : croire qu'on séparera si aisément les deux dictateurs l'un de l'autre, qu'on pourra tantôt se servir de Hitler contre Mussolini et tantôt de Mussolini contre Hitler.

Tout cela s'effondre aujourd'hui sous nos yeux.

Autre chose s'effondre encore : ce système du repli impérial dont on nous avait tant parlé. La France, forte et invulnérable à l'intérieur de ses frontières, appuyée sur son immense empire, pouvant attendre avec sang-froid et avec confiance l'agression qui serait dirigée contre elle et, dans son isolement magnifique, regardant se dérouler avec indifférence la marche conquérante de la dictature hitlérienne vers le Centre et l'Est de l'Europe.

Jamais le Gouvernement, je le sais bien, n'a pris explicitement à son compte cette politique, mais elle a été portée à la tribune, avec sa carrure et son courage habituel, par l'homme qui est son interprète, son protecteur et qui, paraît-il, a même été son collaborateur dans les semaines les plus dramatiques de septembre.

Les événements mettent aussi à néant cette conception illusoire et pernicieuse.

Vous sentez bien, aujourd'hui, devant la fosse béante où la Tchécoslovaquie vient de disparaître, que quelque chose manque à la sécurité de la France et à la France elle-même ; vous sentez bien que chaque pas nouveau vers la conquête du Centre et de l'Est de l'Europe, qu'il s'agisse de la Hongrie, de la Roumanie, de la Pologne, se traduira par un danger nouveau, par un danger direct menaçant la sécurité française.

Demain, à quoi allons-nous assister, nous France, nous Empire français ?

Je voudrais suivre le conseil de M. Ybarnégaray et je tâcherai de le suivre. Je ne voudrais pronon-

cer, en ce qui concerne l'Italie, aucune parole qui puisse compromettre ses espérances...

M. JEAN MONTIGNY. — Il est un peu tard !

M. LÉON BLUM. — Nous nous expliquerons à ce sujet quand vous voudrez... (*Vifs applaudissements à l'extrême gauche. — Interruptions à droite.*)

...mais vous sentez bien, messieurs, quelle est, malgré tout, la probabilité de demain : c'est une probabilité qu'aucune intelligence prudente ne peut en tout cas écarter.

Vous sentez bien que la probabilité de demain, c'est la présentation menaçante du compte mussolinien, de l'addition mussolinienne, d'autant plus aggravée, d'autant plus chargée que le profit allemand s'est accru dans ces dernières semaines. (*Très bien ! très bien !*)

Vous sentez bien que ces sommations italiennes vont se présenter à vous fortifiées de la puissance agrandie de Hitler.

Vous sentez bien qu'elles se présenteront appuyées par cet empire dont la carrure massive occupe maintenant tout le centre de l'Europe et rappelle, en effet, comme le disait M. Ybarnégaray, ou bien le Saint-Empire romain germanique qu'on va ressusciter, sans doute, bien que certain des épithètes qui le qualifient lui convienne, à ce qu'il me semble, assez mal, ou bien l'empire de Charles-Quint.

Vous sentez bien qu'en Espagne, où vous disputez Franco à l'influence des dictatures à coup de complaisances, la victoire de Prague va compromettre tous vos efforts.

Vous sentez bien que vous risquez demain que Franco et son gouvernement soient rivés encore plus étroitement à l'axe. (*Applaudissements à l'extrême gauche. — Interruptions à droite.*)

Ainsi, les faits vous le montrent à l'évidence : ce qui se passe dans le centre et l'Est de l'Europe se répercute directement sur l'Italie et sur l'Espagne, sur le statut méditerranéen, sur la sûreté de notre empire et de nos voies impériales, car tout se tient, tout s'enchaîne, et c'est pourquoi, d'ailleurs, la tranquillité de l'Europe ne peut, en effet, résulter, comme nous l'avons affirmé sans relâche, que d'un règlement général. (*Interruptions et mouvements divers à droite. — Applaudissements à l'extrême gauche.*)

Voilà, messieurs, peut-être, votre faute la plus grave.

Vous avez laissé s'insinuer peu à peu dans l'Europe entière et vous avez fortifié dans l'esprit des dictateurs l'impression que la France assisterait immobile et indifférente à la conquête progressive de l'Europe centrale et orientale par le Reich hitlérien.

Vous ne l'avez pas dit. Vous avez même dit le contraire ; mais vous l'avez dit du bout des lèvres et vos actes ne confirmaient pas vos paroles.

Nos alliances devaient des amitiés, négligemment affirmées. Vous restiez inertes, sceptiques et

crédules à la fois, devant les travaux d'approche du Reich.

A cela s'ajoutait l'allure douteuse de certaines démarches, l'empiètement des conversations privées et officieuses sur les négociations officielles. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

A cela s'ajoutaient toutes ces rumeurs, ce halo trouble qui, déjà, dans les semaines de septembre, avaient fait tant de mal.

Depuis Munich, deux formes d'action étaient possibles. Nous restons convaincus, nous, qu'étaient possibles les grandes initiatives de conversations internationales, de régiment international, c'est-à-dire d'organisation de la paix... (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

M. FRANÇOIS BEAUDOIN. — Le désarmement unilatéral, probablement !

M. LÉON BLUM. — ... et, d'autre part, l'organisation de la résistance aux entreprises des dictatures, c'est-à-dire, sur le plan diplomatique, le regroupement, le resserrement, la stimulation concertée de toutes les forces de démocratie et de paix. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

Selon nous, il fallait mener de concert l'une et l'autre. Sans la résistance, en effet, tout effort d'organisation de la paix aurait paru marqué du signe de la faiblesse et de la peur et aurait porté en lui-même la certitude de son échec ; et, sans l'effort d'organisation de la paix, la résistance ne pouvait pas prendre son sens plein, ne pouvait pas rallier toutes les forces morales, toutes les forces spirituelles de la nation.

Nous croyons donc, nous, qu'on devait mener à la fois l'une et l'autre politiques. En tout cas, il fallait mener l'une ou l'autre et vous n'avez, vous, Gouvernement, fait ni l'une, ni l'autre. (*Vifs applaudissements à l'extrême gauche. — Interruptions à droite. — Bruit.*)

M. MAURICE DELAUNAY. — Alors, vous concluez qu'il a fait comme vous.

M. HENRY PONSARD. — Vous avez de l'audace de parler ainsi, après avoir semé des ruines dans le pays. (*Vives interruptions à l'extrême gauche.*)

M. GEORGES COUSIN. — Avec la semaine de quarante heures, vous avez désorganisé le pays.

M. JEAN GAPIAND. — Parlez-nous de la grève du 30 novembre.

M. LE PRÉSIDENT. — Messieurs, donnez l'exemple de l'union.

M. LÉON BLUM. — Sur la Tchécoslovaquie, voilà des semaines que la presse et la radio allemandes tendaient leur réseau de menaces.

Voilà, en tout cas, dix ou douze jours que, vis-à-vis de toutes les opinions publiques, de toutes les grandes presses du monde, le projet allemand commençait à se dessiner.

Quand avez-vous été informés ? Qu'ont fait vos ambassades, vos services diplomatiques et vos services de renseignements ?

Et depuis que le dessein allemand apparaît ma-

nifeste, avez-vous agi, avez-vous négocié, avez-vous averti ?

Qu'avez-vous fait à Londres, à Berlin, à Prague, à Bucarest, à Varsovie ?

Un membre à droite. — Et vous ? (*Vives exclamations à l'extrême gauche.*)

M. LE PRÉSIDENT. — Je vous prie, messieurs, de garder le silence.

M. LÉON BLUM. — Vous me direz, messieurs : il n'y avait plus rien à faire. C'était fatal ; depuis Munich, la Tchécoslovaquie était condamnée. La condamnation était prononcée à terme, mais elle était irrévocable.

Mais alors, si c'est ainsi, il fallait le dire.

Il fallait le dire à la Chambre et au pays.

Vous ne l'avez pas dit ; vous avez dit le contraire. Vous avez affirmé qu'une fois débarrassée de l'appendice incommode des Sudètes, la Tchécoslovaquie resterait viable, resterait indépendante, qu'elle était garantie par les quatre puissances et qu'après la récupération de cette dernière parcelle de la race allemande tout était prêt, en Europe, pour une paix solide.

De tout cela, rien ne subsiste plus et les décombrés gisent là, devant nous, sous nos pieds.

Et maintenant, messieurs, que faire ?

Dans une large mesure, le désastre n'est plus réparable.

Nous ne vous demandons pas et nous ne demandons pas par votre entremise à la Grande-Bretagne de déclarer la guerre à l'Allemagne pour rétablir par la force l'indépendance tchécoslovaque brisée par la force.

Mais nous demandons à la Chambre et au pays s'ils ne jugent pas qu'il est temps de faire l'effort nécessaire pour arrêter enfin la course à l'abîme.

Cet effort, il signifie, au dehors, une diplomatie franche, énergique, courageuse, qui sache regarder la réalité en face, car les faux réalistes sont, aujourd'hui, jugés et condamnés par la réalité elle-même. (*Applaudissements à l'extrême gauche. — Interruptions à droite.*)

Il signifie une diplomatie qui ne renonce nullement, qui ne renonce jamais à provoquer ou à prendre, dès que les circonstances le rendront de nouveau possible, les grandes initiatives qui permettront l'organisation de la paix, mais qui sache resserrer les alliances, les ententes, les amitiés, les sympathies entre toutes les forces de démocratie et de paix qui existent encore dans le monde. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

Et cela signifie, à l'intérieur, une politique capable d'unir et d'exalter toutes les énergies vivaces, saines et libres de la nation. (*Applaudissements à l'extrême gauche. — Exclamations à droite.*)

M. JEAN GAPIAND. — Appuyée sur les grèves et les occupations d'usines !

M. LE PRÉSIDENT. — Je vous rappelle à l'ordre.

M. JEAN GAPIAND. — M. Blum est le grand responsable ! (*Exclamations et protestations à l'extrême gauche.*)

M. LE PRÉSIDENT. — Veuillez garder le silence.

M. LYON BLUM. — Après MM. Frossard et Ybarnégaray, je me tourne maintenant vers le Gouvernement.

Je ne lui tiendrai pas le langage que Clemenceau et Ribot tenaient jadis à Jules Ferry, après un désastre bien moins supportable. (*Interruptions au centre.*)

Je ne cherche pas à transformer les membres du Gouvernement en boucs émissaires, dans un désastre où le Parlement, les partis et les individus ont tous une part variable de responsabilité. (*Interruptions à droite. — Vives réclamations à l'extrême gauche. — Bruit prolongé.*)

M. LE PRÉSIDENT. — On a écouté M. Ybarnégaray sans l'interrompre. Il serait scandaleux qu'un jour comme celui-ci on n'écoute pas de la même façon un ancien président du Conseil qui tient un langage irréprochable.

Considérez, messieurs, que nous sommes sous les yeux de l'étranger. (*Applaudissements.*)

M. LÉON BLUM. — Me tournant vers les membres du Gouvernement, je leur demanderai, avec gravité, s'ils croient vraiment être les hommes qui peuvent représenter aujourd'hui devant le monde la volonté du pays...

M. JEAN MONTIGNY. — Ils la représentent plus que vous ! (*Vives exclamations à l'extrême gauche.*)

M. LÉON BLUM. — ...sa double volonté de préserver sa sécurité et de sauver la paix.

M. JEAN MONTIGNY. — Comprenez par vous. (*Applaudissements à droite. — Vives exclamations à l'extrême gauche. — Bruit prolongé.*)

M. LÉON BLUM. — Cela n'a aucune importance. Je vous en prie, messieurs, entendez ces interruptions avec autant d'indifférence que moi.

M. LE PRÉSIDENT. — Prenez modèle, messieurs, sur le calme de l'orateur.

M. LÉON BLUM. — Est-ce qu'ils croient sincèrement qu'ils sont les hommes autour desquels peut aujourd'hui se former et se discipliner un grand élan de concorde nationale ?

M. LOUIS AUBERT. — Nous le croyons et nous l'affirmerons tout à l'heure par notre vote. (*Applaudissements à droite et au centre. — Vives exclamations à l'extrême gauche.*)

M. LE PRÉSIDENT. — N'interrompez plus l'orateur et laissez ce débat se poursuivre dans la dignité qui convient. (*Applaudissements.*)

M. LÉON BLUM. — Messieurs du Gouvernement, vous avez décidé, ce matin, de demander les pleins pouvoirs, autant qu'on sache, à peu près illimités dans leur nature, et à peine limités dans le temps.

Je n'estime pas que cette espèce de résolution d'une audace désespérée soit un signe de sang-froid, de sagesse, d'énergie véritable.

Vous agissez un peu avec nous, en ce moment, comme les dictateurs ont agi tant de fois devant

l'Europe... (*Interruptions à droite. Vifs applaudissements à l'extrême gauche.*)

M. GEORGES ROULLEAUX-DUCAGE. — Comme vous il n'y a pas si longtemps !

M. LÉON BLUM. — ...car vous nous réservez vos coups d'audace.

M. FRANÇOIS BEAUDOIN. — Comme vous avez essayé de le faire ! (*Interruptions à l'extrême gauche.*)

M. ALBERT MENNÉCIER. — Nous ne nous sommes pas montrés assez dictateurs avec vous !

A droite. — Voilà l'aveu !

M. LÉON BLUM. — Vous voulez nous placer, en quelques heures, devant le fait accompli, sans aucun concert préalable avec les groupes de la majorité républicaine, ni peut-être avec vos amis directs, ni, qui sait ? peut-être même avec vos collègues.

D'une conduite qui, jusqu'à présent, a été versatile et faible dans le fond (*Applaudissements à l'extrême-gauche*), vous croyez pouvoir passer ainsi, presque sans transition, à la tension extrême de toutes les énergies nationales, à une espèce de régime d'état de siège.

Vous croyez qu'il est opportun, qu'il est conforme à l'intérêt actuel de la France, dans une conjoncture si grave, de jeter une division encore plus profonde dans le pays (*Interruptions à droite. — Applaudissements à l'extrême-gauche*), de jeter le soupçon sur le Parlement et sur les institutions libres, et vous faites cela non pas dans le courant de la réussite, dans le remous du succès, mais au lendemain du plus désastreux échec qu'ait subi votre politique. (*Vifs applaudissements à l'extrême-gauche.*)

Je suis convaincu que vous vous trompez, une fois de plus. (*Exclamations et rires à droite.*)

Messieurs, ceux qui me connaissent dans cette Chambre — et les autres m'importent assez peu — me croiront quand je déclare que je n'apporte aucune animosité, aucun sentiment personnel dans mes paroles.

Mes amis et moi-même, nous n'avons pas changé depuis mars 1938, quand, au lendemain de la conquête de l'Autriche, il y a un an presque jour pour jour, nous apportions ici, à la tribune, solennellement, l'offre de l'unité française pour la paix. (*Vifs applaudissements à l'extrême-gauche.*)

M. FRANÇOIS DE SAINT-JUST. — Mais vous aviez auparavant détruit l'unité nationale !

M. LÉON BLUM. — Notre offre a été rejetée alors. Si elle avait été acceptée, la marche des événements en Europe aurait, peut-être, été modifiée.

M. JEAN DUCLOS. — C'est sûr !

M. LÉON BLUM. — Aujourd'hui, messieurs, je le sais, les circonstances ne sont pas identiquement les mêmes et ce refus qu'on nous a opposé alors a contribué singulièrement...

M. JEAN MONTIGNY. — A sauver la paix ! (*Interruptions à l'extrême-gauche.*)

M. LÉON BLUM. — ...à les altérer.

Mais nous restons animés par le même esprit de désintéressement, d'abnégation et de patriotisme.

Nous restons convaincus, jusqu'au fond de nous-mêmes, que l'union intérieure et la paix internationale ne peuvent se réaliser que dans la liberté et par la justice. (*Vifs applaudissements à l'extrême-gauche.* — *Sur les bancs socialistes, MM. les députés se lèvent et acclament l'orateur.*)

Discours de M. Edouard Daladier Président du Conseil

M. EDOUARD DALADIER, *président du Conseil, ministre de la Défense nationale et de la Guerre.* — Je suis trop préoccupé de la gravité des circonstances, lorsque nous venons de voir, avec une profonde tristesse, disparaître un pays qui était notre ami ; je suis également trop pénétré de l'importance que présente, pour l'étranger, la tenue des débats de la Chambre française...

M. LE PRÉSIDENT. — Très bien !

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — ...pour me livrer à des discours ou à des polémiques inutiles, stériles, peut-être même très nuisibles.

Je voudrais seulement appeler l'attention de la Chambre, n'en déplaise à quelques-uns des orateurs qui m'ont précédé, sur la nécessité d'une action extrêmement vigoureuse et extrêmement rapide.

Que ce débat soit bref, messieurs, que chacun se décide selon sa conscience !

J'affirme que ce n'est pas mettre en péril les institutions libres que de vouloir enfin lutter avec des régimes dont la force est faite, en grande partie, et de la rapidité et du secret, avec des armes au moins égales à celles qu'ils possèdent. (*Applaudissements au centre et à droite.*)

Déjà, il a plusieurs mois, exactement le 21 août — ce fut l'origine de nos difficultés entre vous et moi — j'avais dit qu'on n'assurerait pas le salut du pays tant qu'on ne ferait pas, pour le doter d'une armure solide, le même effort à la fois musculaire et intellectuel que font d'autres grands pays.

Vous m'avez alors considéré, les uns avec ironie, les autres avec mépris. Vous m'avez critiqué...

M. LÉON BLUM. — Nous vous avons sauvé !

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — ...avec passion.

Mais cela, c'est le passé. Si j'en parle en cet instant, c'est parce que je veux que vous sachiez exactement que mon intention très ferme est de reprendre ce que j'ai fait, de le poursuivre, de l'aggraver, si le mot vous paraît plus clair, pour que la France tout entière soit au travail, car c'est le seul moyen de maintenir la paix...

M. LÉON BLUM. — Je demande la parole.

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — ...ou, si nous ne maintenons pas la paix, c'est, en tout cas, le seul moyen d'assurer le salut du pays. (*Applaudissements au centre et à droite.*)

M. ANDRÉ LE TROQUER. — A qui ferez-vous croire cela ?

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — Je ne comprends pas, monsieur Le Troquer, cette interruption.

M. ANDRÉ LE TROQUER. — Je la comprends fort bien, vous aussi, mais vous faites semblant de ne pas la comprendre !

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — Je n'ai de leçon d'aucun ordre à recevoir de vous. (*Très bien ! très bien ! au centre et à droite.* — *Interruptions à l'extrême-gauche.*)

M. ANDRÉ LE TROQUER. — Vous pourriez en avoir besoin.

Je reste fidèle à mes principes, pas vous !

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — En second lieu, au moment même où je vous dis, sans aucun souci politique...

M. JULES MOCH. — Heureusement que ce n'est pas de la politique !

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — ...où je vous dis nettement ce que je désire faire, je m'étonne que vous me reprochiez de parler avec netteté. (*Vifs applaudissements au centre et à droite.*)

Mais, messieurs, je ne veux pas m'attarder à répondre aux critiques qui ont été apportées à la tribune.

On a attaqué avec force les accords de Munich. On a ajouté que nous avions renié, trahi notre parole.

En septembre, j'ai mobilisé un million d'hommes. Quel autre pays d'Europe en a fait autant pour tenir des engagements analogues aux nôtres ? (*Très bien ! très bien ! au centre et à droite.*)

J'ai dit, à ce moment, que, si la Tchécoslovaquie était attaquée, il n'y avait pas de question et que nous serions obligés d'entrer en guerre.

Que s'est-il passé ? Il y a eu une série de négociations. Lord Runciman fit connaître le résultat de ses constatations et conclut que la coexistence des Tchèques et des Allemands des Sudètes était une impossibilité. C'est alors que nous avons abouti à l'accord de Munich.

Messieurs, à ce moment, et même depuis, qui donc s'est levé pour dire qu'il aurait préféré la guerre aux accords de Munich ? (*Très bien ! très bien ! au centre et à droite.*)

Pour moi, messieurs, jamais je ne regretterai d'avoir multiplié mes efforts pour sauver la paix, pour assurer la paix, et je continuerai cet effort avec une énergie désespérée, tant que la paix du monde pourra être préservée et sauvée : je tiens à le dire à la tribune. (*Applaudissements au centre, à droite et sur plusieurs bancs à gauche.*)

Vous nous reprochez, messieurs, la déclaration franco-allemande du 6 décembre et vous en parlez avec une véhémence que je comprends.

M. LÉON BLUM. — Je me suis borné à dire qu'elle n'existait plus.

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — Si nous ne l'avions pas signée, certains d'entre vous n'auraient-ils pas, alors que se produisent les évé-

ments redoutables de l'Europe centrale, la tentation de nous reprocher, aujourd'hui, de nous être dérobés à cette signature ? (*Mouvements divers.*)

Messieurs, il est facile de parler du désastre d'un gouvernement, de multiplier les critiques. J'attends encore un plan d'action. Pour ma part, j'en apporte un.

Ce plan vaut ce qu'il vaut. Vous l'accepterez ou vous le rejeterez ; du moins, je vous aurai demandé la possibilité pour le Gouvernement de prendre un certain nombre de mesures qu'il considère comme vitales.

M. Frossard, dans un langage émouvant qui m'a profondément touché et dont je tiens à le remercier, m'a dit : « Faites donc l'unité française ! » Trop aimablement, il a même ajouté : « Prenez-en vous-même l'initiative ! » et, je crois : « Prenez-en la diction ! »

J'irai plus loin. Si j'avais le sentiment que cela fût possible aujourd'hui je le ferais aujourd'hui. De même si j'avais le sentiment que mon départ comme dit M. Blum serait utile au pays...

M. LÉON BLUM. — Je le crois.

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — ...je n'aurais laissé à personne le soin de me donner ce conseil et je ne serais pas, en ce moment, à la tribune. (*Applaudissements au centre et à droite.*)

Lorsque je vous dis cela, je n'obéis, veuillez le croire, à aucun sentiment d'orgueil ou de vanité.

M. LÉON BLUM. — Je le sais.

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — Je réponds simplement aux innombrables témoignages qui me viennent des profondeurs du peuple français. (*Applaudissements au centre, à droite et sur de nombreux bancs à gauche. — Interruptions à l'extrême-gauche.*)

M. JEAN CASTAGNEZ. — Voyez ceux qui vous applaudissent !

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — Je réponds beaucoup moins aux mouvements d'une assemblée parlementaire qu'aux humbles témoignages de modestes, de simples Français. (*Interruptions à l'extrême gauche.*)

Il faudra donc que vous me renversiez si, du moins, vous le pouvez. (*Mouvements divers.*)

Je viens de déposer sur le bureau de la Chambre un projet de loi dont j'ai l'honneur de demander la discussion immédiate et dont le vote ou le rejet sera bien plus qu'un ordre du jour, quel qu'il soit, la véritable sanction de ce débat.

Ce projet a pour but d'autoriser le Gouvernement à prendre par décrets toutes les mesures qui sont nécessaires à la défense du pays. (*Interruptions à l'extrême gauche.*)

M. LÉON BLUM. — Simplement !

M. FRANÇOIS BEAUDOIN. — Cela vous étonne, monsieur Blum ?

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — La Chambre comprendra qu'en ce moment je ne puisse donner un aperçu, même sommaire, des mesures que je

tiens pour indispensables à la défense du pays.

(*Applaudissements au centre, à droite et sur divers bancs à gauche. — Interruptions à l'extrême-gauche.*)

Vous êtes, bien entendu, libres de votre vote. Mais je ne vois pas ce qui, dans mes paroles, peut causer la moindre émotion ou la moindre surprise. Je désire accroître la force de la France. Je désire être libre et maître de prendre un certain nombre de mesures avec une extrême rapidité.

J'ai aussi d'autres raisons, que je dirai.

Voilà, messieurs, ce qui a déterminé le gouvernement, unanime, à déposer ce projet de loi.

Mais il ne s'agit pas seulement, devant la gravité de la situation actuelle, de prendre des décisions et d'arrêter des mesures. Il faut que chaque Français prenne en lui-même les résolutions qu'exigent les circonstances.

Le salut commun est maintenant une impérieuse nécessité devant laquelle tout doit disparaître.

Je n'hésite pas à dire, au risque de soulever des protestations, que, devant le péril, la démocratie doit cesser d'être le régime des contradictions. (*Interruptions à l'extrême-gauche*) et qu'elle doit devenir le régime du libre engagement de tous les fils d'un même pays pour le salut de tous. (*Applaudissements au centre, à droite et sur divers bancs à gauche.*)

Aujourd'hui, c'est la nation qui doit commander.

M. MARCEL RÉGIS. — Nous ne représentons donc pas la nation ?

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — Alors que tous les Etats qui nous entourent sont capables de prendre, dans le secret, les décisions les plus graves et de les appliquer en quelques instants, il n'est pas possible, selon nous, que la France n'ait pas, elle aussi, les moyens d'agir avec la rapidité nécessaire. Il n'est pas possible que nous risquions d'être gagnés de vitesse par les événements et que la lenteur des délibérations freine l'exécution des mesures nécessaires au salut du pays.

C'est pour répondre à cette nécessité vitale, et uniquement dans ce dessein, que le gouvernement vous demande des pouvoirs spéciaux. C'est la seule méthode qui puisse encore nous permettre — du moins nous le pensons — de sauver la paix, ou, le cas échéant, d'assurer le salut du pays.

A certaines interrogations qui ont été adressées ici de bonne foi, et aussi à certaines intrigues qui ont pu se poursuivre au dehors, et qui n'ont aucun rapport avec les interrogations légitimes formulées devant l'assemblée, je veux déclarer, une fois de plus — et je le fais avec une certaine émotion — que nous ne céderons, que ce soit à la force ou à la ruse, ni un seul de nos droits, ni un arpent de nos territoires. (*Applaudissements prolongés à gauche, au centre et à droite. — Interruptions sur divers bancs à l'extrême-gauche.*)

M. ERNEST PEZET. — Vos paroles s'appliquent-elles exactement à la question capitale du statut revendiqué pour les Italiens de Tunisie ?

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — Monsieur

Pezet, je croyais avoir clairement répondu à Tunis même, à Alger même. Je reprends exactement la même formule à Paris. Et si je la répète aujourd'hui, au lendemain d'événements graves, croyez que je mesure aussi la résonance de mes paroles. (*Applaudissements à gauche, au centre et à droite.*)

Nous avons consenti, certes, tous, à la paix de l'Europe, depuis vingt ans, de très lourds sacrifices. Nous continuons à penser, je le pense encore pour ma part, qu'ils étaient préférables à la guerre. Mais, aujourd'hui, nous avons le devoir de dire que, quels que soient les événements, la France doit pouvoir être à la hauteur de son destin.

Je crois aussi, comme beaucoup l'ont dit, que nous ne pourrions réellement et profondément désespérer de la paix que si nous en venions à penser qu'en présence de nouvelles entreprises de

la force, notre pays serait incapable de se défendre.

Nous songeons donc en même temps au salut de la paix et à la défense du pays.

On a trop souvent opposé l'esprit pacifique et l'esprit du patriotisme. Nous unissons, pour notre part, ces deux vertus dans une même volonté. Nous sommes pacifiques et patriotes parce que nous sommes Français. C'est parce que nous sommes patriotes que nous luttons pour la paix, qui seule assure la véritable grandeur des patries ; mais c'est parce que nous sommes pacifiques que, désormais, nous sommes déterminés à tout subordonner au service d'une patrie qui a fait de nous des hommes libres. (*Vifs applaudissements au centre, à droite et sur de nombreux bancs à gauche. — A droite, au centre et sur quelques bancs à gauche, MM. les députés se lèvent et applaudissent.*)

SÉANCE DU 18 MARS 1939

(Extraits)

Présidence de M. Édouard HERRIOT

M. LE PRÉSIDENT. — Nous reprenons la discussion des interpellations sur les récents événements d'Europe centrale.

La parole est à M. le Président du Conseil.

M. EDOUARD DALADIER, *Président du Conseil, ministre de la Défense Nationale et de la Guerre.* — Je demande à la Chambre si elle n'estime pas qu'il y aurait lieu d'ordonner le renvoi à la suite des interpellations relatives à la politique extérieure, puisqu'il s'est trouvé, en fait, que le débat sur le projet de loi déposé par le Gouvernement a absorbé, peut-on dire, l'autre débat, relatif à la politique extérieure. (*Interruptions à l'extrême gauche.*)

Vous pourrez émettre un avis contraire.

Je pense que, dans ces conditions, ce débat est épuisé. D'ailleurs, ce sont précisément des arguments de politique extérieure que la plupart des orateurs ont évoqués.

Il y aurait donc, je crois, intérêt à renvoyer *sine die* ce débat sur les interpellations visant la politique extérieure, d'autant plus que la semaine prochaine M. le ministre des Affaires étrangères accompagnera à Londres M. le Président de la République et que le débat ne pourrait se poursuivre en son absence. (*Très bien ! très bien ! au centre et à droite.*)

M. LE PRÉSIDENT. — La parole est à M. Grumbach.

Intervention de M. S. Grumbach

M. GRUMBACH. — Messieurs, lorsque M. le Président du Conseil a déposé son projet de pleins pouvoirs, il nous a demandé, en même temps, d'in-

terrompre le débat sur la politique extérieure. Il avait le droit de le faire.

Le débat touche à sa fin. M. le Président du Conseil vient d'indiquer que la plupart des orateurs étaient intervenus à propos de la politique extérieure.

Mais il est une intervention très importante qui ne s'est pas produite : c'est celle du représentant du Gouvernement.

Certes, M. le Président du Conseil a, hier, pris la parole. Mais il a souligné lui-même, dans son intervention de cet après-midi, qu'il n'a pas voulu parler de la politique extérieure et que c'est même pour cette raison qu'il n'a pas mentionné les grands événements qui viennent de se dérouler en Europe centrale.

Est-il admissible qu'en ce moment, après l'effondrement qui s'est produit en Europe centrale, un débat ait eu lieu à la Chambre française sans que, soit M. le Président du Conseil, soit M. le ministre des Affaires étrangères lui ait fourni les explications indispensables ?

Est-il possible que la Tchécoslovaquie disparaisse de la carte de l'Europe, que M. Hitler soit à Prague et que les représentants du Gouvernement ne nous fassent pas connaître comment ces événements ont pu se produire ?

Pouvons-nous admettre, si d'autres événements se préparent, alors que peut-être demain le problème roumain ou le problème hongrois deviendra d'une actualité brûlante, nous n'ayons pas l'occasion de confronter nos opinions avec celles du Gouvernement et d'avoir quelques informations élémentaires ?

La semaine passée, M. Chamberlain, aux Communes et lord Halifax, à la Chambre des Lords, ont fourni des explications. Hier soir, M. Chamberlain a prononcé à Birmingham un discours qui a eu l'importance d'un discours-programme. Est-il possible que nous n'entendions pas un discours-programme sur la politique extérieure du Gouvernement ? Je demande au Gouvernement de faciliter le contact public entre la Chambre et lui en matière de politique extérieure.

Je demande à M. le Président du Conseil ce que signifierait le renvoi des interpellations à la suite. A quel moment pourrions-nous reprendre ce débat ?

Je sais que, comme c'est son devoir, M. le ministre des Affaires étrangères accompagnera M. le Président de la République dans son voyage en Angleterre et nous espérons tous que de ce voyage ressortira une amitié encore plus étroite, un contact encore plus utile entre nos deux pays. (*Applaudissements.*)

J'aurais même souhaité que M. le Président du Conseil lui-même trouvât l'occasion d'accompagner M. le Président de la République et M. le ministre des Affaires étrangères, étant donné la gravité des circonstances internationales.

Je sais que M. le ministre des Affaires étrangères ne sera de retour que huit jours après. Nous devons donc l'attendre. Ce délai est très long, vu la rapidité des événements.

Mais, immédiatement après son retour, dès que les circonstances intérieures et extérieures et l'organisation même de nos travaux parlementaires le permettront, ne pourrions-nous reprendre le débat ?

Est-il possible de considérer ce débat comme clos ? Non. Il ne sera clos que lorsque le Gouvernement lui-même aura parlé et lorsque la Chambre pourra dire nettement ce qu'elle pense de la poli-

tique extérieure. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

M. LE PRÉSIDENT. — Quelle est votre proposition, monsieur Grumbach ?

M. GRUMBACH. — Je propose que le débat continue à la première séance utile qui suivra le retour de M. le ministre des Affaires étrangères.

M. LE PRÉSIDENT. — La parole est à M. le Président du Conseil.

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — Le Gouvernement maintient sa position primitive.

Si les événements deviennent tels qu'une interpellation sur la politique extérieure du Gouvernement soit nécessaire, nos collègues auront toujours la faculté d'en déposer une nouvelle et nous la discuterons.

Je ne vois pas pourquoi vous voulez faire rebondir, après une semaine entière, un débat qui, malgré tout, est actuellement épuisé.

Rien n'empêchera la Chambre d'instituer un grand débat de politique extérieure si cela est nécessaire.

M. LE PRÉSIDENT. — La parole est à M. Grumbach.

M. GRUMBACH. — Je tiens à ajouter une phrase.

Du point de vue de la doctrine parlementaire, je ne puis considérer un débat sur des interpellations comme épuisé, si le Gouvernement n'a pas fait connaître son avis, et je prétends que nous n'avons pas entendu le Gouvernement, dans la mesure où il s'agit de la politique extérieure.

M. LE PRÉSIDENT. — Je consulte la Chambre sur le renvoi à la suite, demandé par le Gouvernement, des interpellations sur les récents événements en Europe centrale.

(*La Chambre, consultée, prononce le renvoi à la suite.*)

DEUX TÉLÉGRAMMES

UN TELEGRAMME DE LA LIGUE

Besteiro Madrid.

Paris, 25 mars.

La Ligue des Droits de l'Homme vous adjure, au nom de l'humanité, de tout tenter pour épargner aux prisonniers politiques de Madrid les représailles franquistes.

Victor BASCH, Président.

UNE REPOSE DU GOUVERNEMENT ESPAGNOL

Ligue des Droits de l'Homme, Paris.

Madrid, 25 mars.

Personne plus intéressé que nous à sauver les prisonniers qui vous intéressent.

BESTEIRO.

Opinions de ligueurs

Le réveil

Par Victor BASCH

C'est avec une douloureuse stupeur que des milliers et milliers de Français ont appris la tragédie tchécoslovaque.

Ils s'étaient laissé prendre aux affirmations catégoriques de nos ministres et aux mensonges dont les avaient accompagnés les journaux à leur solde. « Certes », avait dit, le 4 octobre, le Président du Conseil, à la Chambre, « l'accord de Munich amoindrit le territoire de la Tchécoslovaquie, mais la République tchécoslovaque peut poursuivre sa vie libre et nous l'y aiderons de notre mieux. » Affirmation que paraphrasait le même jour un journal de midi en écrivant : « La Tchécoslovaquie va se retrouver plus unie, mieux garantie et plus viable. Les habitants pourront opposer un barrage solide au *Drang nach Osten*. »

Et le 4 octobre encore, M. Daladier, commentant le protocole de Munich, rappelait qu'il comportait une garantie internationale des nouvelles frontières de l'Etat tchécoslovaque contre toute agression non provoquée — garantie consentie par la France et l'Angleterre, d'une part, et, oh dérision ! par l'Allemagne et l'Italie, d'autre part, et concluait : « La France et l'Angleterre sont engagées sans réserve et sans délais. »

Et les mêmes milliers de Français, égarés par les illusions semées à pleines mains par des hommes dont les uns se sont trompés de bonne foi et dont les autres ont consenti à se laisser tromper, ont cru, vraiment cru qu'une ère nouvelle allait se lever après l'entrevue des Quatre. Ils avaient accepté l'humiliante visite de M. von Ribbentrop le lendemain du jour où les Alliés du Reich s'étaient livrés à la scandaleuse manifestation contre la France. Ils s'imaginaient que l'accord franco-allemand allait mettre fin à la grande angoisse qui, depuis l'avènement des nazis, étreignait le monde. Et ils se demandaient comme M. Chamberlain, il y a moins d'un mois, et comme nombre de nos camarades syndicalistes pourquoi on ne se ferait pas aux paroles des dictateurs et singulièrement de M. Hitler dont, au retour de Munich, le Premier anglais avait affirmé la bonne foi certaine.

En vain, rappelons-nous les mensonges de celui que M. Duff Cooper a appelé « le traître trois fois parjure, le violateur de serments ». En vain alléguons-nous qu'il avait proclamé lui-même que, lorsqu'il s'agissait de l'intérêt de l'Allemagne, il ne

se croyait tenu par aucune parole d'honneur. En vain, énumérons-nous tous les engagements solennels qu'il avait cyniquement violés.

25 mai 1935 : « L'Allemagne respectera sans aucune réserve les articles (ou traité de paix) concernant les relations mutuelles des nations et toutes les conventions, y compris les articles qui traitent des divisions territoriales. »

7 mars 1936, le jour de la réoccupation de la Rhénanie : « L'Allemagne n'a aucune revendication territoriale à présenter ».

Le 11 juin 1936 : « Le Gouvernement du Reich reconnaît la pleine souveraineté de l'Etat fédéral autrichien ».

Le 30 juin 1937 : « La période des surprises a maintenant pris fin ».

Le 26 septembre 1938, répétant l'engagement pris, à Berchtesgaden, envers M. Chamberlain : « Lorsque le problème des Sudètes sera résolu il n'y aura pas d'autres problèmes territoriaux ».

En vain, demandions-nous pourquoi, après avoir tant de foi manqué à la parole donnée, le Führer s'astreindrait tout à coup à y être fidèle. La crédulité, à moitié volontaire, de tant de nos concitoyens fut la plus forte. Passionnément attachés à la paix, ils réussirent à se persuader que les dictateurs, en dépit de tant de leurs proclamations et de tant de leurs actes, étaient animés des mêmes sentiments. Convaincus à juste titre que cette paix était suspendue à l'entente franco-allemande et conscients des injustices du traité de Versailles, ils s'ingéniaient à trouver des excuses à toutes les rapines de M. Hitler.

L'occupation des provinces rhénanes, l'annexion de l'Autriche et du pays des Sudètes n'étaient, à tout prendre, que des conséquences logiques, bien qu'un peu rudes, du grand principe démocratique de la libre disposition des peuples par eux-mêmes et le retour de terres germaniques à la mère-patrie. Jamais, affirmaient-ils, le chef nazi n'incorporerait au Reich des populations de nationalité étrangère.

Et voici que tout cet échafaudage, fait des mensonges des uns et de la puérile crédulité des autres, s'est brusquement écroulé. Dans la nuit du mardi au mercredi, avant que les malheureux dirigeants de la Tchécoslovaquie se soient rendus à Berlin pour y subir, impuissants, le Diktat du « violateur de serments », les troupes allemandes ont franchi

la frontière et ont occupé d'abord Prague, puis Brno et Bratislava et, d'un trait de plume, la Bohême et la Slovaquie, sans compter l'Ukraine carpathique, toutes trois slaves, ont été effacées de la carte de l'Europe. Répudiés tous les engagements pris. Dupés les deux partenaires démocrates de Munich, comme depuis deux ans et demi, dupés ont été les signataires du pacte de non-intervention en Espagne. Triomphe de la force brutale assaisonnée de la plus abjecte hypocrisie. La Gestapo installée là même où les Tchèques avaient jeté par les fenêtres leurs maîtres autrichiens. Les scènes déchirantes de Vienne se répétant. Le suicide, unique recours de ceux qui se refusent au camp de concentration et à l'esclavage.

* * *

Le monde cependant qui, jusqu'ici, avait à peine réagi aux pires attentats du Bourreau-Imposteur, qui avait laissé torturer des centaines de milliers d'innocents sans crier son indignation et son dégoût, commence à se réveiller. L'assassinat de ce peuple vaillant, sobre, ne demandant qu'à se livrer aux travaux de la paix, a secoué les plus indifférents.

Ils ont enfin compris que le destin de l'Europe était entre les mains de gangsters, résolus à piller, à torturer, à assassiner pour asseoir leur domination. Les Etats-Unis, par la voix de M. Sumner Weller, secrétaire d'Etat adjoint, ont sévèrement condamné l'attentat de Prague, ont refusé de reconnaître l'annexion en même temps qu'ils s'approprient à modifier le Neutrality Act.

M. Chamberlain, l'une des dupes les plus notoires de M. Hitler, ne s'est pas contenté de s'élever avec indignation contre la politique de violence et d'agression du Reich. Il a, dans son discours de Birmingham, énuméré toutes les impostures de son interlocuteur de Berchtesgaden, de Godesberg et de Munich. Il a rappelé l'ambassadeur britannique pour « information ». Il s'approprie à modifier la politique extérieure qu'il a jusqu'ici imposée à la Grande-Bretagne, convaincu

enfin que la seule méthode pour tenir en respect la brutalité des agresseurs c'est de dresser entre eux le bloc des démocraties et des peuples attachés à la paix : Grande-Bretagne, France, Etats-Unis, Russie soviétique, Roumanie, Grèce, Yougoslavie, Turquie.

Et M. Kingley Wood, Ministre de l'Air, a proclamé que « l'Angleterre peut aller de l'avant, quel que soit l'avenir, avec confiance et foi ».

La Russie soviétique refuse de reconnaître le fait accompli. La Roumanie, directement menacée de vasselage économique, s'approprie à la résistance. Et le Président de la République polonaise, M. Moscicki, lui-même, a déclaré que, en face des graves événements qui se succèdent, s'imposait « un redoublement de vigilance et l'acceptation du sacrifice de la nation tout entière ».

Cette fois, le dictateur a dépassé la limite. *L'ubris*, la folle présomption, l'ivresse du pouvoir et du succès à laquelle ont succombé tous les Césars, s'est emparée de lui et l'aveugle.

Comme jadis Louis XIV et Napoléon et, naguère Guillaume II, il a cru qu'il pourrait impunément piétiner tous les peuples refusant de fléchir devant lui. Jusqu'ici l'assoupissement des démocraties l'a encouragé. Il semble que l'heure de la résistance ait sonné. Nous continuons à penser que, si elle avait été pratiquée en septembre, que si, à ce moment, la coalition qui est en train de se former et qu'avait si justement redoutée le maréchal Goering, avait été réalisée, la paix du monde aurait été définitivement sauvée. Peut-elle l'être encore aujourd'hui ? Il est terriblement tard. En tout cas, c'est la seule chance qui nous reste. Si quelque chose est encore capable de faire reculer les deux démons qui empêchent les mères de dormir et les pères de poursuivre leur pacifique labeur, c'est la certitude que le monde entier va se lever pour défendre le bien suprême des peuples : l'indépendance, et le bien suprême des individus : la liberté.

Victor BASCH.

(Le Populaire de Nantes, 23 mars 1939).

Espace vital

Par Roger PICARD

L'Allemagne hitlérienne n'est jamais à court de prétextes pour expliquer ses rapines. Hier, c'est au nom du racisme qu'elle annexait l'Autriche et les Sudètes ; aujourd'hui, c'est en alléguant son besoin d'« espace vital » qu'elle s'empare de la Tchécoslovaquie et de Memel.

Or, ni l'un ni l'autre de ces arguments n'ont la moindre valeur. Il y a longtemps que les savants du monde entier ont fait justice du racisme et

prouvé que le peuple allemand, comme les autres, n'est que le produit de métissages multiples. Quant à la théorie de l'espace vital, aux doléances répétées de l'Allemagne qui se prétend « un peuple sans espace », elles n'ont aucune valeur et il est aisé de s'en rendre compte.

* * *

La densité de la population, c'est-à-dire le nombre moyen d'hommes qui vivent sur chaque unité

d'un territoire donné, est sans aucun rapport nécessaire avec la prospérité ou le bien-être de cette population. Faire croire ou répéter qu'une population surpeuplée, ou qui se dit telle, a le droit naturel d'envahir les autres, c'est peut-être énoncer un puissant argument pour une agitation conquérante ; mais ce n'est, en tout cas, nullement exprimer la vérité.

Si l'on classe les pays d'Europe d'après la densité de leur population, on voit facilement qu'il n'y a aucun rapport entre cette densité et le bien-être. La Belgique et les Pays-Bas, qui comptent deux fois plus d'habitants au kilomètre carré que l'Allemagne ont, malgré cet apparent surpeuplement, un niveau de vie très élevé, que sont loin d'atteindre d'autres pays, pourtant moins peuplés, comme la Russie ou l'Espagne. Bien loin de se plaindre de manquer d'espace, Belgique et Pays-Bas accueillent largement les immigrants et leur font toute la place nécessaire. La Suisse, la Pologne, la Hongrie ont la même densité de population et, pourtant, leur situation économique et le bien-être de leurs peuples sont bien différents.

Serait-ce donc qu'il ne faut pas, pour apprécier si un pays est surpeuplé, se contenter de rapporter le nombre de ses habitants à la superficie totale de son territoire ? Ne devrait-on pas considérer seulement l'étendue de son sol cultivable ? C'est précisément ce qu'ont fait des statisticiens comme l'Américain Wilcox, et ses chiffres sont des plus instructifs.

Il nous indique le nombre moyen d'acres cultivables (l'acre vaut environ un demi-hectare) qui sont à la disposition de chaque habitant dans les divers pays. L'Allemagne, avec 1 acre 12 par habitant et l'Italie avec 1 acre 27, sont sensiblement sur le même pied que la France avec 1,30 et pourtant, nous ne nous plaignons pas, comme ces deux pays, de manquer d'espace. S'il suffisait d'alléguer une trop forte population par rapport au sol cultivable, pour se déclarer malheureux, que devraient dire l'Autriche et la Tchécoslovaquie, victimes du Reich, qui n'ont que 0,70 et 0,75 acre de sol cultivable par tête d'habitant, et les Pays-Bas ou l'Angleterre qui n'en ont que 0,60 et 0,65, et la Grèce ou la Belgique qui ne disposent, par habitant, que de 0,50 à 0,60 acre ?

C'est qu'en réalité la prospérité d'un pays dépend de facteurs beaucoup plus nombreux que la superficie de son sol cultivable ou habitable. La perfection de sa technique productive, l'abondance de ses capitaux, l'activité de son commerce avec le reste du monde, voilà ce qui fait la base de son bien-être.

**

Aucun pays du monde n'est surpeuplé au point de ne pouvoir trouver sur son propre sol le minimum nécessaire aux besoins physiques de son existence. Mais il est exact que certains pays sont

moins favorisés que d'autres par la nature ou moins bien outillés, ou moins travailleurs.

Ce n'est pas le cas de l'Allemagne et sa théorie du peuple sans espace n'est qu'un prétexte à revendications abusives. Ses dirigeants ont réussi, néanmoins, à créer dans ce pays l'obsession de l'espace vital et cette psychose, parvenue aujourd'hui à son maximum, constitue un danger grave pour la paix générale, parce qu'elle fait naître dans la nation allemande l'idée d'un droit naturel à l'expansion, au mépris, d'ailleurs, du droit des autres peuples à vivre chez eux, sur leur sol traditionnel.

**

Cet état d'esprit, d'un simplisme redoutable, empêche de mettre en jeu la collaboration économique, qui est précisément le seul moyen de faire qu'aucun pays n'ait plus le sentiment d'être surpeuplé, parce que, en organisant l'échange facile des hommes, des marchandises et des capitaux, elle équilibre les populations et égalise les satisfactions économiques, le bien-être dans le monde entier.

Plus les rapports économiques se développent entre les peuples, et moins la pression démographique, ou surpopulation, se fait sentir. Chaque pays dispose alors, pour les besoins de sa vie matérielle, non seulement de son propre territoire, mais d'un territoire économique réel beaucoup plus vaste et même illimité. L'exemple de la Suisse, l'un des pays les plus exigus, les plus peuplés, et aussi les plus riches d'Europe, suffirait à le prouver.

Mais, pour jouir de ce territoire économique, il faut commencer par ne pas s'isoler, par ne pas rendre impossible les échanges extérieurs, par ne pas menacer le monde et terroriser ses voisins.

Aujourd'hui, l'Allemagne ne manquerait pas d'espace vital si elle mettait en valeur la totalité de son propre sol, au lieu d'envahir le territoire des autres, si elle consacrait ses efforts à produire des biens consommables, au lieu d'accroître ses armements, si elle pratiquait, à l'égard des autres nations, une politique économique loyale, au lieu de falsifier sa monnaie et d'imposer son système spoliateur de troc.

L'Allemagne aurait tout le bien-être qu'elle peut souhaiter, si, au lieu de piétiner le droit des gens, la solidarité internationale et la plus élémentaire morale, elle manifestait sa volonté pacifique. Mais, actuellement, force est bien de constater que l'argument pathétique de « l'espace vital », dont elle use n'est qu'un mensonge au service de ses appétits et le prétexte dont elle cherche à colorer son terrorisme.

Roger PICARD.

Professeur à la Faculté de Droit de Paris.

(Le Journal, 25 mars 1939.)

Le devoir républicain

Par Albert BAYET

A l'heure où l'opinion trompée célébrait la « Paix de Munich », nous avons été nombreux à dénoncer ce bourrage de crâne. Nous avons été nombreux à annoncer qu'Hitler, dès qu'il aurait mutilé la Tchécoslovaquie, se jetterait sur elle et ferait main basse sur ses canons, ses avions, ses usines.

On nous a répondu, selon l'usage, que nous étions des « sac au dos », des « va l'en guerre », des « staliniens », qu'il fallait faire confiance au Führer, à Ribbentrop son compère, à Georges Bonnet sa dupe ; et les instituteurs de Lyon ont pris position contre nous pour Hitler le « pacificateur ».

Là-dessus, les troupes allemandes sont entrées à Prague.

Pendant que les pauvres badauds de chez nous continuent à répéter que « les habitants des Sudètes et les habitants de la Bohême ne pouvaient pas vivre ensemble », Hitler répond tranquillement : « Ils vivront ensemble sous ma botte ! »

Si je rappelle tout cela, ce n'est pas pour la pauvre gloire de dire que nous avons eu raison : que ne donnerais-je pour m'être trompé ? C'est pour que les républicains qui se sont laissés bernier par la presse vendue à Hitler et à Mussolini ne donnent pas, une fois de plus, dans le panneau.

Oui, pourquoi le nier ? J'éprouve quelque amertume en pensant que le monde et la France ne seraient pas où ils en sont si on nous avait écoutés, si on avait, dès le début, soutenu la République espagnole, si on avait, dès le début, soutenu la République tchécoslovaque ; j'éprouve quelque amertume en songeant que des républicains ont mieux aimé faire confiance aux Maurras, aux Bailleurs, aux Bunau-Varilla, à *Gringoire*, à la *Cagoule*, que de croire les Herriot, les Basch, les Jouhaux, la Ligue des Droits de l'Homme, la C.G.T. Personnellement, il m'est dur de penser que, parmi ces instituteurs laïques, avec lesquels et pour lesquels j'ai toujours lutté, il s'est trouvé tant d'hommes pour suivre, contre nous, les Flandin, les Emery et les Bonnet.

Mais je veux, aujourd'hui, oublier tout cela. D'abord, c'est assez mélancolique pour que j'aime mieux penser à autre chose ; et puis le passé est le passé : seuls, le présent et l'avenir importent.

Devant la menace brutale que représentaient, pour tous les peuples libres, l'assassinat de la Tchécoslovaquie désarmée, l'Angleterre s'est enfin émue ; Chamberlain a loyalement reconnu qu'il avait été berné, et il a pris l'initiative — que nous aurions dû prendre depuis si longtemps ! — d'opposer à l'axe de guerre qui unit Rome et Berlin, un Front de la paix comprenant la Grande-Bretagne, ses Dominions, la France, l'U.R.S.S., les Etats-Unis, la Pologne, la Yougoslavie, la Roumanie, voire la Turquie et la Bulgarie.

Le gouvernement français suit, en ce moment, l'Angleterre.

Ce que je demande, c'est que les républicains unis soutiennent fermement cette politique, qui est celle que nous avons toujours réclamée, et fassent en sorte qu'elle se poursuive sans défaillance.

Or, ne nous y trompons pas : dans la majorité qui s'est comptée sur une formule de pleins pouvoirs — rédigée en termes inadmissibles pour des républicains — il y a M. Flandin, c'est-à-dire l'homme de Hitler, l'homme qui a déjà joué chez nous les Seiss-Inquart, les Henlein, les Tiso.

Dans cette même majorité il y a les amis politiques de ces « cagouleurs » qui ont stocké, sur notre sol, bombes, grenades, mitrailleuses allemandes.

Dans la majorité sénatoriale, il y a M. Laval, l'homme qui a livré l'Ethiopie à Mussolini et qui, en torpillant la sécurité collective, a servi contre les intérêts français, l'intérêt de Hitler et du Duce.

Dans la majorité de la presse, il y a ce *Gringoire* qui nous demandait naguère de « faire la guerre pour réduire l'Angleterre en esclavage » ; il y a ce *Main*, qui, en septembre dernier, publiait l'article, qu'on n'a pas oublié, de Stéphane Lausanne ; il y a tous ces journaux qui, depuis des mois, font le jeu de Hitler en répétant sur tous les tons que les républicains français soucieux de défendre la liberté constituent le « parti de la guerre ».

Tous ces hommes de droite disent bien, en ce moment, qu'ils sont pour la France, pour la sécurité collective, pour la formation d'un Front de défense contre le bellicisme fasciste. Mais je me méfie, et il y a lieu de se méfier. Hitler, qui ne peut sans folie attaquer le bloc de la paix, cherche naturellement à le dissocier, et, pour y réussir, il a fait lancer par sa propagande le slogan sur lequel il compte : « Les démocraties s'allient au bolchevisme ! » Or, tout aussitôt, l'on a commencé à entendre murmurer, à Paris, que l'alliance de la France et de l'Angleterre avec l'U.R.S.S. serait un scandale, que les « staliniens » veulent la guerre, etc., etc... Les forces antifrançaises sont déjà au travail en France.

Contre ce travail qui menace à la fois notre pays et la paix, il faut que tous les républicains s'unissent et qu'ils s'unissent cette fois sans défaillance. Pour ma part, je ne serai tranquille que quand, dans la majorité et le gouvernement, les forces de gauche auront remplacé les lavalistes, flandinistes, maurrassiens et Cie. Mais comment obtenir ce résultat ? En refaisant parmi nous l'union, en mettant fin à la division funeste qui fait que, depuis septembre, une moitié des républicains est dressée contre l'autre. Travailler à ce regroupement est le devoir commun de tous les militants républicains. J'ai la conviction qu'ils sauront l'accomplir.

Albert BAYET.

(Le Populaire de Nantes, 24 mars 1939.)

BULLETIN

DE LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

Le compte rendu sténographique du Congrès d'Avignon

Des Sections s'étonnent de n'avoir pas encore reçu le compte rendu sténographique du Congrès d'Avignon et demandent si, contrairement à l'usage, il ne paraîtra pas cette année.

Le Bureau de la Ligue comprend cette inquiétude. Il est le premier à regretter que la sténographie n'ait pu être donnée à l'impression, mais il a jusqu'à présent reculé devant l'augmentation exorbitante des prix.

Considérant d'autre part qu'il serait grand dommage d'interrompre la série des comptes rendus sténographiques publiés depuis plus de 30 ans — d'autant que le Congrès d'Avignon a été, par la nature des questions traitées et par la qualité des interventions, l'un des plus beaux que la Ligue ait tenus — le Bureau a décidé de consulter les Sections par la voie des *Cahiers*.

Etant donné que l'exemplaire, au prix actuel de l'impression, reviendra à 25 francs, les Sections sont-elles d'avis de procéder à la publication ?

Dans l'affirmative, sont-elles disposées à faire parvenir dans le courant d'avril le prix des exemplaires qui leur reviennent afin d'éviter à la Trésorerie générale un décaissement difficile ?

Dès que nous aurons reçu mille réponses affirmatives à ces deux questions nous livrerons le manuscrit à l'imprimerie.

A NOS SECTIONS

SERVICE JURIDIQUE

Nos interventions

Du 11 au 27 mars 1939, des démarches ont été faites dans les affaires suivantes qui nous avaient été soumises par nos Sections et Fédérations. (Nous indiquons, tout d'abord, le nom de la Fédération et de la Section, puis la cote du dossier, enfin le ministère auprès duquel nous sommes intervenus) :

4° Affaires soumises par les Fédérations

Aisne : Muller (famille), Affaires étrangères.
 Doubs : Chavanne M., Education nationale; Klinger, Intérieur.
 Finistère : Douarnenez, réunion interdite, Préfet Finistère.
 Loiret : Geminet, Justice.
 Nord : Cortes Boronat, Intérieur.
 Basses-Pyrénées : Tajero (famille), Justice.
 Seine : Espagnols, refuge d'Enghien, Intérieur.
 Somme : Dessart Arthur, Justice.

2° Affaires soumises par les Sections

Alès : Pagni Galliano, Justice.
 Alger : Gadouche Mansour, Justice.
 Cannes : Galli Guido, Intérieur.
 Champagnole : Lanquelin Charles et Henri, Intérieur.
 Chantonnay : Tumedé Constantin, Justice.
 Dol-de-Bretagne : Burté (Vve), Education nationale.
 Doullens : Doullens, attitude du capitaine, Guerre.
 Ermon : Rucca Carlo, Préfet de Seine-et-Oise.
 Fleury-les-Aubrais : Geminet, Justice.
 Genève : Ehrangers, Madagascar, immigration, Colonies.
 Hénin-Liétard : Pekli Joseph, Intérieur.
 Honfleur : Koller Herman, Intérieur.
 Limoux : Consonni Pietro, Intérieur.
 Marseille : Bregliano Luca, Corradi Marcelle, Intérieur; Costigliolo Pierre, Der Gazerian, Di Piero Cyr, Masotti Guido, Mazzola Louis, Justice; Nab Ham ben Saïd Haladi, Colonies.
 Mayenne : Houdoux (enfants), Finances.
 Montauban : Dana Maxima, Intérieur.
 Mortagne-au-Perche : Douesnard (Mme), Education nationale.
 Mostaganem : Simpol, Pensions.
 Mulhouse : Wolf Jules, Affaires étrangères; Epstein (M. et Mme), Gerson Léon, Bloch Gustave et Mathildé, Model Babelle, Intérieur.
 Nice : Dantz, Intérieur.
 Orléans : Szeps Uszer, Intérieur.
 Reims : Slajner Herszko, Intérieur.
 Saïgon : Facon Camille, Colonies.
 Strasbourg : Hanus, Président du Conseil.
 Urepel : Aïduzes, Intérieur.
 Verdun : Daugin André, Pensions.
 Vesoul : Weinschenk (époux), Intérieur.
 Villeneuve-les-Avignon : Saccoman Henri, Guerre.
 Villeneuve-Saint-Georges : Deschamp Marcelle, Justice.
 Vitry-sur-Seine : de Antoni Aurora, Intérieur.

3° Affaires soumises par les Ligues étrangères

Comité allemand : Haas Wilhem, Rosenwald David, Intérieur.
 Ligue grecque : Dauris Thomas, Préfet de Police.
 Ligue hongroise : Garay Alexandre, Nobl Antoine, Silberman François, Szilvassy Charles, Weisz Etienne, Intérieur.
 Ligue italienne : Andréani Carlo, Bertoloni Sirio, Boschi Bruno, Bregliano Luca, Candelli Pascai, Cadoni Giovanni, Cella Clémentine, Cesarin Enrico, Dal Cin Antonio, Danesi Léonildo, Davoli Ado, De Col Vittorio, Fangazio Edoardo, Fantoni Giuseppe, Ghinelli Agostino, Gollo Renato, Jacchia Ernes, Lucarelli Alessandro, Mandosino Rosa, Martini Guido, Marussi Giovanni, Marvin Giuseppe, Nicolini Luigi, Pagliarini, Pangos Mario, Pini Gustav, Viana Olga née Falla, Intérieur; Bagnolini Primo, Bianchini (famille), Bruschina Giovanni, Maniola Benvenuto, Onorati Pierre, Pagni Galliano, Justice; Coli Nazareno, Gatti Riccardo, Travali; Italiens réfugiés, renouvellement carte d'identité, Préfet de la Moselle.
 Ligue polonaise : Altman Peretz, Cywiak Joseph, Dajez Leib, Fidler Moïse, Goldmann Wolf, Klosciwig E., Molojce Boleslaw, Swerzdzaft Iock, Intérieur; Cukier Karl, Préfet de Police.
 Ligue russe : Derbement, Intérieur.

Reclamations

Nous prions les Sections intéressées de bien vouloir nous faire retour des dossiers suivants que nous leur avons transmis pour enquête et avis :

Amiens : Lenne Fernand.
 Mirecourt : Richeine Michèle.
 Paris-5° : Douquet Jules.
 Paris-9° : Weber.
 Paris-16° : Lely (Mlle).
 Sospel : De Coppée Anne.
 Tlemcen : Boufrad Mustafa.
 Toulouse : Roussel (Mme).
 Verdun : Dubois Eugène.

SECTIONS ET FÉDÉRATIONS

Conférence des délégués permanents

Du 26 novembre au 3 décembre. M. Campolonghi a visité les Sections suivantes : Redon, Dol-de-Bretagne, Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), Dinan (Côtes-du-Nord), Rennes, Fougères (Ille-et-Vilaine), Renazé, Mayenne (Mayenne).

Du 4 au 12 décembre. M. Gamard a visité les Sections suivantes : Ligny-en-Brionnais, Crèches-sur-Saône, Cluny, Montceau-les-Mines, La Guiche, Chalon-sur-Saône, Tournus, Louhans, Paray-le-Monial (Saône-et-Loire).

Du 5 au 9 décembre. M. Garnier-Thenon a visité les Sections suivantes : Vouzou, Salbris, Lamotte-Beuvron, Souvigny-en-Sologne, Cour-Cheverny, Romorantin (Loir-et-Cher).

Du 11 au 17 décembre. M. Bayet a visité les Sections suivantes : Le Palais-sur-Vienne, Saint-Priest-Taurion, Saint-Germain-le-Belles, La Porcherie, Limoges, Saint-Sulpice-les-Feuilles, La Jonchère, Saint-Sulpice-Laurière (Haute-Vienne).

Du 11 au 17 décembre. M. Campolonghi a visité les Sections suivantes : Saint-Jean-de-Maurienne, Aiguebelle, Pont-de-Beauvoisin, Montmédián, Saint-Pierre-d'Albigny, La Rochette, Chambéry, Aix-les-Bains (Savoie).

Réunions organisées avec le concours du Comité Central

Conférences

21 janvier. — Anglet (Basses-Pyrénées) : M. Basch, Président de la Ligue.

21 janvier. — Mulhouse (Haut-Rhin) : M. Guernut, vice-président de la Ligue.

21 janvier. — Marcoing (Nord) : M. René Georges-Etienne, représentant du Comité Central.

22 janvier. — Cambrai (Nord) : M. René Georges-Etienne.

22 janvier. — Jeumont (Nord) : M. René Georges-Etienne.

22 janvier. — Etampes (S.-et-O.) : M. de Stoecklin, représentant du Comité Central.

23 janvier. — Bordeaux (Gironde) : M. Basch.

25 janvier. — Boulogne-Billancourt (Seine) : M. René Georges-Etienne.

29 janvier. — Melun (Seine-et-Marne) : M. Bayet, vice-président de la Ligue.

Autres réunions

18 janvier. — Paris. Meeting en faveur Espagne Républicaine : M. Viollette, membre du Comité Central.

25 janvier. — Montreuil-sous-Bois (Seine). Meeting contre l'Antisémitisme : M. Garnier-Thenon, représentant du Comité Central.

Congrès fédéraux

29 janvier. — Basses-Pyrénées (Anglet) : M. Basch, président de la Ligue.

Réunions interfédérales

22 janvier. — Moselle, Bas-Rhin, Haut-Rhin (Strasbourg) : M. Guernut, vice-président de la Ligue.

Campagnes de la Ligue

Complot. — Beauvais-sur-Matha (Charente-Inférieure). La Souterraine (Creuse) protestent contre la lenteur apportée dans l'instruction de l'affaire du C.S.A.R. et contre certaines tentatives d'étouffement faites sous prétexte d'union nationale; Beauvais-sur-Matha demande la mise en jugement des criminels de droit commun, des chefs de cette affaire et de tous les complices. (Février 1939.)

— Mareuil-sur-Lay (Vendée) proteste contre la mise en liberté des cagoullards, alors que des ouvriers sont condamnés et maintenus en prison pour faits de grève. (5 fév. 1939.)

Conférence internationale. — Bar-le-Duc (Meuse) invite les Ligues étrangères à intensifier leur propagande dans leurs pays respectifs en faveur de la Conférence de la paix. (29 janvier 1939.)

— Compiègne (Oise), Paris-XVIII^e (Goulte-d'Or - Chappelle) affirment la nécessité de maintenir et de développer la solidarité des trois grandes démocraties française, anglaise et américaine, sans négliger les accords avec l'Union Soviétique. Paris-XVIII^e demande à ces puissances une action concertée qui obligerait les Etats totalitaires à consentir une limitation des armements; Compiègne et Paris-XVIII^e restent convaincus que l'établissement de la paix durable ne peut venir que du succès d'une Conférence mondiale destinée à assurer, dans le respect du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, le désarmement simultané et contrôlé et la coopération économique. (12 février 1939.)

— Herment (Puy-de-Dôme) se prononce pour la réunion d'une Conférence internationale où tous les Etats seraient représentés et délibéreraient sur un pied d'égalité; où tous les problèmes litigieux seraient discutés; où, dans le respect des droits des peuples, une solution équitable leur serait apportée; où, enfin, un désarmement effectif, général et contrôlé serait réalisé. (12 février 1939.)

— Noisy-le-Sec (Seine) s'oppose à toute conférence bilatérale, mais demande une Conférence internationale chargée de répartir plus équitablement les richesses mondiales et de jeter les bases d'un désarmement général. (8 fév. 1939.)

— Saint-Fargeau (Yonne) demande au gouvernement d'appliquer une politique de paix dans la fermeté, en convoquant une Conférence internationale, au cours de laquelle seront examinés et réglés tous les problèmes qui divisent les peuples. (9 février 1939.)

— Serres (Hautes-Alpes) demande au Président du Conseil de prendre l'initiative d'une proposition d'une Conférence internationale pour un arrêt de la course aux armements et pour un désarmement général, progressif et simultané, en liaison avec la réorganisation économique du monde et l'institution d'une langue universelle.

Contre l'accord de Munich. — Saint-Fargeau (Yonne) se prononce contre l'esprit dit « de Munich » et fait confiance au Comité Central pour défendre la démocratie et la paix. (9 février 1939.)

Contre la rigueur des répressions consécutives à la grève du 30 novembre. — Ellesme-Haussonnien (Marne) attend avec confiance qu'une large amnistie contribue à l'union de toutes les classes de la société. (11 février 1939.)

— Herment (Puy-de-Dôme), Neullé-Pont-Pierre (Indre-et-Loire) demandent aux parlementaires ligériens et aux amis de la justice de mettre tout en œuvre pour que soient rapportées les mesures prises contre les grévistes. (Févr. 1939.)

— Montpellier (Hérault) regrette que le gouvernement ait fait pression sur le Parlement pour faire rejeter la proposition d'amnistie et lui demande, dans ces conditions, de faire de la grâce amnistiant l'usage le plus étendu en faveur de tous les grévistes poursuivis. (13 février 1939.)

— Royan (Charente-Inférieure) demande que l'amnistie pleine et entière soit accordée à tous les grévistes du 30 novembre, suivie de réintégration obligatoire et progressive. (8 février 1939.)

Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. — Saint-Georges-des-Coteaux (Charente-Inférieure), Serres (Hautes-Alpes) réclament l'affichage de la Déclaration des Droits de l'Homme dans toutes les mairies et dans toutes les écoles. (Février 1939.)

Dissolution des ligues factieuses. — Bueil (Eure) exprime le vœu que toutes les formations militaires ou paramilitaires françaises ou étrangères, fonctionnant sur tout le territoire de l'Empire français, soient immédiatement dissoutes. (5 février 1939.)

Embargo sur les matières premières aux pays belligérants. — Noisy-le-Sec (Seine) s'élève contre toutes livraisons des matières premières destinées aux armements des pays belligérants. (8 février 1939.)

Evénements d'Espagne. — Bar-le-Duc (Meuse) demande au Comité Central de faire les plus grands efforts pour obtenir du gouvernement l'aide la plus large et l'accueil sans conditions aux républicains espagnols; invite les ligues étrangères à nous aider à recueillir les populations évacuées d'Espagne. (29 janvier 1939.)

— Beauvoir, Challans, Chantonay, Noiremontiers, Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Sainte-Hermine (Vendée), Saint-Georges-des-Coteaux (Charente-Inférieure) déplorent la carence des gouvernements démocratiques à l'égard de l'Espagne républicaine et réclament l'ouverture de la frontière pyrénéenne. (Février 1939.)

— Chalonnes-sur-Loire (Maine-et-Loire) émet le vœu qu'il soit fait appel à tous les pays démocratiques pour apporter un appui financier à la France, afin de secourir les réfugiés espagnols dans notre pays. (7 février 1939.)

— Compiègne (Oise), Dijon (Côte-d'Or), Saint-Georges-des-Coteaux (Charente-Inférieure), approuvent les résolutions du Comité Central votées après l'entrée des troupes italo-franquistes à Barcelone, et qui demandent que les réfugiés espagnols ne soient pas contraints à rentrer en Espagne nationaliste où des représailles les attendent. Compiègne estime que la reconnaissance officielle du gouvernement du général Franco ne peut se justifier, tant que subsiste dans la péninsule ibérique le gouvernement Négrin, seul gouvernement légal, et tant que ne serait pas effectué le retrait des troupes italo-allemandes. (12 février 1939.)

— Mézériat (Ain) envoie son salut fraternel aux républicains espagnols; proteste contre la politique de non-intervention à sens unique; demande au Gouvernement de rendre à l'Espagne républicaine ses hommes et ses armes

et de lui fournir les vivres nécessaires pour continuer la lutte. (19 février 1939.)

— Paris-Ve demande au Comité Central d'intervenir pour que les familles de la région parisienne, offrant toutes les garanties d'honorabilité indispensables, puissent, lorsqu'elles en ont fait la demande et sous réserve des précautions prophylactiques qui s'imposent, recueillir à leur foyer des réfugiés espagnols et plus particulièrement des enfants. (Février 1939.)

— Paris-Ve, consciente du danger que fait courir à la démocratie française l'imminence de l'instauration en Espagne d'une hégémonie germano-italienne, adjure le Gouvernement de rétablir, sans délai, les relations internationales normales avec le gouvernement régulier de l'Espagne, faute de quoi l'armée de la République est vouée à l'écrasement, et la sécurité de la France dangereusement menacée. (26 janvier 1939.)

— Saint-Cyr-l'École (Seine-et-Oise), Saint-Louis (Sénégal) demandent au Comité Central d'agir auprès du Gouvernement pour qu'un traitement digne de nos traditions d'humanité soit appliqué aux réfugiés espagnols ; Saint-Cyr-l'École demande au Comité Central d'agir pour que la France donne asile à tous ceux qui demanderont à rester dans notre pays et pour que les enfants orphelins puissent être élevés en France, Saint-Louis demande au Comité Central d'intervenir auprès du Gouvernement pour que les Espagnols républicains restés en Espagne bénéficient d'une amnistie totale. (11 février 1939.)

— Saint-Fargeau (Yonne) s'élève contre l'envoi d'un ambassadeur auprès du gouvernement fasciste espagnol. (9 février 1939.)

Laïcité. — Château-Arnoux (Basses-Alpes) demande la défense vigoureuse de l'école laïque. (Février 1939.)

— Montlaucon-sur-Moine (Maine-et-Loire), attachée à l'idéal laïque et à la neutralité politique absolue en matière confessionnelle, regrette l'assimilation, de plus en plus évidente, du catholicisme à une religion d'Etat ; s'indigne qu'à l'occasion de la mort du pape, le Gouvernement ait cru devoir en donner une preuve formelle par des manifestations parlementaires, radiophoniques et publiques. (Février 1939.)

Mandats, voté. — Gallardon (Eure-et-Loir) se prononce contre la répartition proportionnelle qui ne peut que nuire aux institutions républicaines. (13 février 1939.)

— Serres (Hautes-Alpes) demande que les sénateurs soient élus au suffrage universel, que le Sénat soit obligé de statuer dans un délai fixé sur les projets votés par la Chambre, que son silence soit tenu pour une ratification et, qu'en cas de désaccord prolongé, la Chambre des Députés ait le dernier mot. (Février 1939.)

Paix. — Aiguillon, Beauvoir, Benet, Challans, Chantonay, Lugon, Noirmoutier, Sables-d'Olonne, Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Sainte-Hermine, La Taillière (Vendée), demandent au Comité Central de soutenir, plus que jamais, ses mots d'ordre permanents : liberté des hommes et des consciences, liberté et fraternité des peuples, paix par la sécurité collective, l'arbitrage de tous les conflits et l'organisation d'une conférence internationale ; demandent une politique de fermeté vis-à-vis des Etats totalitaires et le respect des traités ; réclament l'union des démocraties pour une paix juste et durable, permettant d'arriver à un désarmement progressif et simultané et à la prospérité économique ; Beauvoir, Challans, Chantonay, Noirmoutier, Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Sainte-Hermine déplorent qu'en période de tension internationale, l'opinion publique ne soit pas tenue enclavée et impartialement au courant des efforts accomplis en faveur de la paix, ainsi que des pourparlers des chancelleries. (Février 1939.)

— Bliesme-Hausseignémont (Marne) souhaite que la répartition des matières premières entre les nations et une redistribution des mandats coloniaux effacent tous les conflits possibles et établissent la paix du monde sur des bases solides et sur la justice. (11 février 1939.)

— Gallardon (Eure-et-Loir) fait appel à l'union de tous les républicains contre les réactionnaires pour la défense de la République ; s'élève contre les pleins pouvoirs qui instituent une dictature déguisée ; demande au parti radical de s'affranchir de ceux qui le jettent dans les bras des ennemis de la République ; est convaincue que seule l'union des démocraties contre les puissances totalitaires peut sauver la paix. (15 février 1939.)

Rassemblement populaire. — Bar-le-Duc (Meuse) demande le maintien du Rassemblement populaire sous sa forme actuelle. (29 janvier 1939.)

— Méziérols (Ain) demande à la Ligue de maintenir et de renforcer son adhésion au Rassemblement populaire et demande au Gouvernement de s'appuyer sur la majorité républicaine. (19 février 1939.)

Retraite des vieux travailleurs. — Bliesme-Hausseignémont (Marne) réclame des Pouvoirs publics le vote rapide de la loi de solidarité sociale en faveur des vieux travailleurs. (11 février 1939.)

— Neuillé-Pont-Pierre (Indre-et-Loire) proteste contre le retard apporté à la réalisation de la retraite des vieux travailleurs de toutes catégories, y compris les vieux épargnants, et demande au Gouvernement et aux élus de se mettre d'accord le plus vite possible sur une loi si urgente. (19 février 1939.)

T.S.F. — Compiègne (Oise) proteste contre l'horaire et la réduction des informations radiophoniques. Chalonnès-sur-Loire (Maine-et-Loire), Serres (Hautes-Alpes) s'élèvent contre toute partialité de la radio. Chalonnès-sur-Loire, Serres, Fécamp (Seine-Inférieure) protestent contre les exclusions du Conseil supérieur des Emissions, ainsi que de celle de M. Pierre Brossette. Fécamp proteste contre le fait d'éviter certains collaborateurs sans en faire juger le public payant. Compiègne demande le retour à l'état de choses antérieur au mois de juillet 1938. Chalonnès-sur-Loire, Compiègne, Serres, Gallardon (Eure-et-Loir) comptent sur le Parlement pour le vote rapide d'un statut garantissant, contre toute atteinte à la liberté, l'objectivité et l'impartialité de la radio. (Février 1939.)

— Mareuil-sur-Lay (Vendée) demande que la Ligue passe des émissions sur des questions qui l'intéressent au même titre que d'autres associations. (5 février 1939.)

MEMENTO BIBLIOGRAPHIQUE

— RAYMOND ALCOLEA. — *Le Christ chez Franco* (Denoël, 15 fr.). — Ceux qui ont des illusions sur Franco n'ont qu'à lire ce livre. Ils y verront dans une accumulation de faits irrécusables que ceux qui parlent au nom du Christ se sont conduits dans la zone commandée par Franco, en criminels et en sadiques. Elle est jolie, leur « guerre sainte » ! — H. G.

— RUBEN BLANK. — *Adolphe Hitler et les protocoles des sages de Sion* de L. Beresniak, édit. 12, rue Lagrange, Paris). — Il est démontré dans ce volume que les protocoles des sages de Sion ont été fabriqués au commencement du XX^e siècle par la police du Tzar pour servir la politique antisémite du gouvernement russe ; qu'à cet effet on a surtout copié ou adapté un pamphlet d'un certain Maurice Joly publié à Bruxelles en 1864 ; que Hitler n'a peut-être pas connu les protocoles avant d'écrire son *Mein Kampf*, mais qu'il a prescrit à ses services de propagande d'en assurer en Allemagne la diffusion. Tout cela ne paraît guère contestable aujourd'hui.

— *Les scandales de la prostitution réglementée*. — Remarquable brochure de 48 pages (Prix 3 fr.), éditée par « *l'Union Temporaire* » (24, quai L.-Blériot, Paris, 16^e). Ch. p. 1415-60) dont la secrétaire générale est notre distinguée et très active collègue, Mme Legrand-Falco, du Bureau de notre 8^e Section de Paris.

Elle traite : a) du *Proxénétisme en France*, de son organisation et des moyens de le combattre (P. Gemaehling, prof. à l'Université de Strasbourg) ; b) de la *Propagation des maladies vénériennes par les Maisons de tolérance* (Dr Marcel Pinard, méd. des Hôpitaux de Paris) ; c) de l'*Expérience de Fontainebleau* (Dr Matry, ancien maire de Fontainebleau).

D'accablantes précisions sont apportées, d'autre part, dans l'*Introduction*, par le sénateur H. Sellier, ancien ministre de la Santé publique.

— J. HARKISS et LÉOPOLD MOLRAS. — *Anthologie de la prose hongroise* (Ed. du Sagittaire, 1938). — Ce livre complet celui que les auteurs ont déjà consacré à la poésie hongroise, et annonce celui qu'ils préparent sur le théâtre. Quelques extraits d'œuvres d'auteurs prostates du XV^e siècle ouvrent cette anthologie consacrée surtout aux auteurs du XIX^e siècle et aux contemporains. Conteurs, historiens, essayistes sont représentés dans ce recueil très copieux et ces pages colorées, ingénieuses, ardentes, nous font pénétrer dans l'histoire et dans la psychologie du peuple hongrois. De courtes notices bio-bibliographiques complètent cet ouvrage qu'un bon index rend facile à consulter. — R. P.

Le Gérant : Guy ROCCA.



Imprimerie Centrale du Croissant (Sté Nlle)
20, rue du Croissant, Paris-9^e